



Mettre l'accent sur l'essentiel — Nous gardons le monde en marche^{MD}

Rapport d'impact 2025



Contenu

- 1 Aperçu
- 2 Mettre l'accent ce qui compte
- 3 Notre approche
- 3 Une culture de l'intégrité
- 4 Travailler de manière responsable
- 5 Domaines ciblés
 - 5 – Solutions de durabilité pour les clients
 - 6 – Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques
 - 7 – Énergie et émissions
 - 8 – Inclusion, occasions et communauté
 - 9 – Travailler en toute sécurité
- 10 Annexe

Pour les renseignements importants concernant ce rapport, voir la page [11](#).



Aperçu

Chez Grainger, faire ce qui est juste n'est pas seulement un de nos principes : c'est ainsi que nous menons nos activités au quotidien. Cet engagement façonne notre manière d'opérer et nous garde concentrés sur ce qui compte le plus pour nos clients, nos coéquipiers et nos intervenants.

Grainger dessert plus de 4,5 millions d'entreprises et d'institutions à l'échelle mondiale avec les produits et solutions dont elles ont besoin pour maintenir leurs activités en marche et assurer la sécurité de leurs gens. Chaque jour, nos plus de 26 000 coéquipiers collaborent pour remplir notre mission : Nous gardons le monde en marche.^{MD}



Avec près d'un siècle d'expérience, nous sommes fiers d'être reconnus comme un chef de file de l'industrie, un employeur de confiance et un partenaire communautaire engagé. Que ce soit en veillant à ce que nos clients reçoivent des produits essentiels, en favorisant des carrières enrichissantes pour nos coéquipiers ou en soutenant nos communautés, nous nous efforçons d'avoir un impact positif là où cela compte le plus.

Au cœur de notre réussite se trouve notre culture axée sur notre mission, ancrée dans le Grainger Edge^{MD}. Ce cadre définit qui nous sommes, pourquoi nous existons et où nous allons, et décrit la façon dont nous travaillons les uns avec les autres, avec nos clients, nos fournisseurs et nos communautés. L'intégration de ces principes dans nos activités nous aide à attirer des talents d'exception, à mieux servir nos clients et à bâtir un milieu de travail positif pour tous nos coéquipiers.

Dans les pages qui suivent, nous mettons en lumière les principales initiatives et stratégies dans nos domaines d'impact, ainsi que la valeur à long terme que nous créons pour nos coéquipiers, nos communautés et l'environnement. Vous découvrirez également nos coéquipiers dévoués et notre engagement constant à offrir un service à la clientèle exemplaire.

Depuis sa fondation, Grainger s'est toujours guidée par la volonté de bâtir une entreprise forte et durable. Grâce à une détermination inébranlable à respecter notre mission, nous continuerons à gagner la confiance de nos clients et à créer un milieu de travail où chacun peut s'épanouir.

Grainger Edge^{MD}

Notre objectif

*Nous gardons le monde
en marche^{MD}* |||||

Notre aspiration

De toujours améliorer notre position de chef de file et d'être le partenaire privilégié des gens qui conçoivent et gèrent des opérations sécuritaires, durables et productives.

Nos principes

Les principes suivants sont au cœur de notre façon de travailler les uns avec les autres, avec nos clients, nos fournisseurs et les communautés.



Commencer
avec le **client**



Agir avec
intention



Gagner
comme **une**
seule **équipe**



Faire preuve
de **curiosité**



Rivaliser avec
un **sentiment**
d'**urgence**



Investir dans
notre **succès**



Faire **la**
bonne chose

Mettre l'accent ce qui compte

Nous sommes fiers d'avoir un impact positif là où cela compte le plus. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos efforts pour soutenir nos clients et nos coéquipiers, renforcer nos communautés et protéger l'environnement.



Aperçu des progrès

- **Nommée l'une des sociétés les plus éthiques au monde en 2025 par Ethisphere**, un chef de file mondial dans la définition et la promotion des normes de pratiques commerciales éthiques.
- Offert à nos clients des solutions de durabilité grâce à **un portefeuille de produits préférables pour l'environnement (EPP)**, d'autres produits liés à la durabilité (OSRP), de services et de ressources.
- **Contribué à hauteur de près de 63 millions de dollars en dons en argent et en produits à des organismes sans but lucratif** tout en travaillant en collaboration avec des partenaires communautaires grâce à une combinaison de dons en nature, de programmes de participation à des conseils d'administration d'OBNL, de bénévolat de coéquipiers et de notre programme de dons de bienfaisance jumelés 3 pour 1.
- **Maintenu notre attention sur la sécurité des coéquipiers.** En 2024, notre taux total d'incidents enregistrables auprès de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) aux É.-U. était de 1,3, et le taux d'incidents avec perte de temps de la société aux É.-U. était de 0,5, basé sur le nombre d'incidents par 100 coéquipiers (ou par 200 000 heures travaillées).
- **Classée au premier rang de l'American Opportunity Index** pour l'offre de carrières enrichissantes aux coéquipiers à tous les niveaux.

Prix et reconnaissances

Grainger est honorée d'être reconnue par des publications et des organisations influentes comme un chef de file de l'industrie, une société responsable et un employeur de choix.



De Fortune, ©2025 Fortune Media IP Limited. Tous droits réservés. Utilisé sous licence. Fortune est une marque déposée et Fortune World's Most Admired Companies™ est une marque de commerce de Fortune Media IP Limited et sont utilisées sous licence. Fortune et Fortune Media IP Limited ne sont pas affiliées à W.W. Grainger, Inc. et n'appuient ni ne recommandent les produits ou services de W.W. Grainger, Inc.

L'utilisation par Grainger W.W. Grainger, Inc. de données de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées (« MSCI »), ainsi que l'utilisation de logos, marques de commerce, marques de service ou noms d'indices de MSCI dans le présent document, ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ni une promotion de W.W. Grainger, Inc. par MSCI. Les services et données de MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'information et sont fournis « tels quels », sans garantie. Les noms et logos MSCI sont des marques de commerce ou des marques de services de MSCI.

Notre approche

L'engagement de longue date de Grainger envers la responsabilité d'entreprise est façonné par ce qui est important pour notre société et pour nos intervenants, et repose sur la base de notre culture axée sur la mission.

Chez Grainger, nous adoptons une approche réfléchie de la responsabilité d'entreprise, éclairée par une évaluation de la matérialité afin d'identifier les sujets les plus importants pour notre entreprise et nos intervenants. En 2024, nous avons actualisé notre évaluation de la matérialité en utilisant une approche fondée sur la double matérialité, présentée à la page 13. Les résultats ont validé notre compréhension continue des sujets et domaines d'intérêt les plus critiques, y compris :

- Solutions de durabilité pour les clients
- Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques
- Énergie et émissions
- Inclusion, occasions et communauté
- Travailler en toute sécurité

Notre conseil d'administration, notre équipe de direction et nos hauts dirigeants jouent un rôle actif dans notre stratégie d'impact globale.

L'engagement de Grainger envers la responsabilité d'entreprise commence par la surveillance de nos enjeux environnementaux et sociaux par le Board Affairs and Nominating Committee (BANC) du conseil d'administration de Grainger. L'équipe de direction de Grainger définit l'orientation stratégique des programmes d'impact et des buts de durabilité de la société, qui sont ensuite mis en œuvre par des experts en la matière concentrés sur les priorités à court terme, les enjeux matériels et la production de rapports.

Ce sont nos plus de 26 000 coéquipiers répartis dans l'ensemble de nos opérations qui rendent tout cela possible, en aidant à exécuter nos priorités conformément aux principes du Grainger Edge.^{MD}



Une culture d'intégrité

Grainger s'est toujours guidée par un engagement à agir avec intégrité. C'est ce qui nous motive à donner le meilleur de nous-mêmes pour nos clients, nos communautés et entre nous. Nous renforçons notre culture d'intégrité en respectant la loi, en suivant des pratiques éthiques et en prenant la parole pour signaler nos préoccupations.

Normes et formation

Nos directives relatives à la conduite professionnelle définissent nos attentes communes quant à la façon dont nous travaillons ensemble, servons nos clients et partenaires commerciaux, et respectons nos engagements envers les actionnaires. Chaque année, tous les coéquipiers et les membres du conseil d'administration doivent certifier leur conformité aux directives relatives à la conduite professionnelle. Pour renforcer ces directives, tous les coéquipiers suivent une formation annuelle sur la conduite en milieu de travail, la déclaration et la non-représailles ainsi que la protection des données. Les coéquipiers suivent également des formations supplémentaires selon leurs rôles dans l'organisation.

Signaler des préoccupations

Chez Grainger, prendre la parole est la responsabilité de tous, et nous nous engageons à protéger le droit de chaque coéquipier d'exprimer ses préoccupations afin que Grainger demeure un milieu de travail éthique et sécuritaire. Les coéquipiers disposent de plusieurs canaux de signalement, y compris les gestionnaires, les ressources humaines, le service juridique, l'éthique et la conformité, ainsi que le conseil d'administration. Les coéquipiers et autres intervenants peuvent aussi signaler anonymement leurs préoccupations par l'intermédiaire de la ligne iCareLine de Grainger.

Nous enquêtons sur toutes les préoccupations rapidement, équitablement et de façon confidentielle, et nous appliquons une tolérance zéro à l'égard des représailles envers ceux qui signalent une préoccupation ou participent à une enquête.

Travailler de manière durable

L'intégration de l'excellence opérationnelle et la productivité dans tout ce que nous faisons permet de maintenir la santé et la durabilité de notre société, tout en réduisant notre impact environnemental.



Nous misons sur la technologie pour veiller à ce que nos produits soient expédiés avec seulement la quantité d'emballage nécessaire, afin de minimiser le remplissage inutile et d'assurer un transport sécuritaire. Il en résulte une réduction globale du nombre de véhicules requis pour le transport, des frais de transport et des émissions.

Depuis 2021, Grainger maintient un taux de recyclage supérieur à 92 % dans ses centres de distribution aux États-Unis.

Nous savons que protéger la planète exige que nous travaillions tous ensemble. Chez Grainger, chaque coéquipier est tenu d'être un bon gardien de l'environnement afin de contribuer à éliminer le gaspillage, réduire notre empreinte carbone et accroître l'efficacité. Nous partageons les meilleures pratiques en matière de durabilité dans l'ensemble de notre entreprise et cherchons activement des façons de travailler plus intelligentes et plus écologiques.

Voici quelques-unes de nos initiatives continues en matière de durabilité. (Pour de plus amples renseignements sur l'énergie et les émissions, voir la page [Z.](#))

Emballage

- Les directives relatives à l'emballage des fournisseurs de Grainger décrivent les meilleures pratiques qui permettent à nos produits d'arriver chez les clients sans dommages tout en minimisant les déchets et en maximisant l'utilisation de matériaux recyclables.
- Pour stimuler les améliorations en matière d'emballage et d'utilisation de carton ondulé, nous mesurons notre ratio boîtes-commandes en suivant le nombre de boîtes expédiées par rapport au nombre de commandes reçues. Dans la mesure du possible, nous expédions tout le contenu d'une commande dans une seule boîte. Nos

boîtes et matériaux de calage sont certifiés par la Sustainable Forestry Initiative.

Transport et expédition

- Nous gérons activement l'exécution des commandes avec pour objectif d'expédier les commandes dans le moins de cartons possible et depuis le point d'expédition le plus proche. Nous sommes fiers de notre reconnaissance continue par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (EPA) en tant que partenaire SmartWay.®

Recyclage

- Nos centres de distribution recyclent en séparant les déchets en cinq catégories : carton, plastique, déchets, métal et bois. Nous travaillons aussi en partenariat avec un tiers pour suivre nos données de déchets et de recyclage et trouver des occasions d'améliorer nos taux de détournement.
- Les indicateurs de recyclage sont inclus dans les buts annuels de rendement des directeurs d'installations.

Déchet

- Nos trois certifications TRUE Zero Waste de niveau argent, obtenues à notre centre de distribution de Dallas-Fort Worth, à notre centre de distribution de l'Illinois et à notre centre de distribution du Nord-Est, témoignent de notre volonté de mettre en

œuvre des solutions novatrices pour nous aider à réduire ou éliminer les déchets et à boucler les cycles des matériaux.

- En tant que distributeur, nous ne générons pas de déchets dangereux en tant que fonction d'un processus ou sous-produit, mais nous pouvons générer des déchets dangereux incidentels provenant des produits de nos fournisseurs qui sont endommagés, obsolètes ou retournés. Notre politique de gestion des déchets assurée que le traitement des déchets réglementés est réalisé conformément à toutes les lois et règlements applicables. Nous exigeons également que les coéquipiers qui peuvent manipuler des matières dangereuses suivent régulièrement la certification et la formation en sécurité des matières dangereuses.

Eau

- Nous surveillons et mesurons notre empreinte hydrique et cherchons des occasions de réduire notre consommation, comme l'installation de dispositifs économiseurs d'eau dans nos plus grandes installations. La consommation totale d'eau de Grainger à l'échelle mondiale en 2024 a été d'environ 468 000 mètres cubes, ce qui représente une diminution de près de 13 % par rapport au total de 2023, qui s'élevait à environ 538 000 mètres cubes.

Domaines ciblés

Solutions de durabilité pour les clients

Aider nos clients à fonctionner de manière durable

Grainger s'engage à aider ses clients à maintenir des environnements sécuritaires, durables et productifs. En tirant parti de notre expertise et de notre vaste portefeuille de produits, nous collaborons avec nos clients pour cerner des solutions qui soutiennent leurs buts et renforcent leurs activités.

Grainger dessert des millions de clients dans tous les secteurs, allant des écoles et des hôpitaux aux fabricants et aux services publics. Qu'ils cherchent à se conformer à de nouveaux règlements de sécurité, à accroître leur utilisation de produits écologiques ou à mieux gérer leurs ressources, notre offre ciblée de produits et de services est conçue pour aider chaque client à atteindre ses buts particuliers.

Produits et solutions durables

Alors que nos clients travaillent à accroître la durabilité de leurs activités, ils font face à quatre principaux défis : l'énergie, les déchets, la qualité de l'air et la gestion de l'eau. Pour les aider à atteindre leurs objectifs environnementaux, nous offrons une vaste gamme de milliers de produits répartis dans des centaines de catégories, jumelés à des services de durabilité.



La page d'accueil des solutions de durabilité de Grainger sur Grainger.com détaille comment nous soutenons les initiatives de nos clients.



Notre offre comprend une gamme étendue de produits certifiés préférables pour l'environnement (CEPP) et de produits préférables pour l'environnement (EPP), qui peuvent être facilement filtrés sur [Grainger.com](https://www.grainger.com).

De plus, nous fournissons des produits et des services consultatifs pour aider les clients à améliorer la circularité, à améliorer la qualité de l'air et à préserver les ressources naturelles.

Au cours de la dernière année, notre équipe a travaillé avec des clients pour atteindre leurs objectifs de durabilité de diverses façons, y compris en recommandant des moteurs écoénergétiques dans les hôpitaux, en fournissant des stations de remplissage de bouteilles d'eau dans les écoles, en installant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles de bureaux et en effectuant des projets de modernisation de l'éclairage dans des installations de fabrication afin de réduire la consommation d'énergie.

Produits et solutions de sécurité

Les solutions de sécurité de Grainger visent à protéger les personnes afin qu'elles demeurent en sécurité, en santé et à l'abri des risques. Nous offrons des centaines de milliers de produits de sécurité et de sûreté dans notre gamme nord-américaine, y compris une variété de ressources et de services pour aider les clients à gérer les risques, à respecter les exigences réglementaires et à prévenir les blessures.

Nos professionnels de la sécurité sur le terrain, tous certifiés par le Board of Certified Safety Professionals, travaillent avec les clients pour fournir des évaluations à valeur ajoutée et identifier les meilleures solutions adaptées à leurs besoins particuliers. En 2024, cette équipe a réalisé près de 2 000 évaluations de sécurité sur place pour des clients aux É.-U. et au Canada. Nous collaborons également avec des fournisseurs tiers afin d'offrir à nos clients des services de sécurité, y compris la formation, le développement de programmes et les tests.

Les solutions de sécurité de Grainger visent à protéger les personnes afin qu'elles demeurent en sécurité, en santé et à l'abri des risques.

Domaines ciblés

Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques

Collaborer avec un vaste réseau de fournisseurs pour renforcer les chaînes d'approvisionnement

Depuis plus de vingt ans, Grainger établit des partenariats stratégiques avec un large éventail d'entreprises afin d'aider nos clients à construire des chaînes d'approvisionnement résilientes et à atteindre leurs buts d'achat.



Réseau de fournisseurs

Le programme de fournisseurs de Grainger est conçu pour aider les clients à atteindre leurs buts d'achat grâce à une combinaison de produits, de services et d'expertise.

Au cœur de ce programme se trouve un réseau soigneusement sélectionné de plus de 6 000 fournisseurs issus de petites entreprises. Cela comprend des entreprises appartenant à des anciens combattants, situées dans des zones HUBZone, détenues par des personnes handicapées, y compris d'autres entreprises défavorisées qui apportent à la fois de l'échelle et de la spécialisation à nos solutions pour les clients.

En 2024, nous avons continué à élargir ce réseau en participant à des salons d'entreprises appartenant à des petites sociétés et à des anciens combattants ainsi qu'à des événements de jumelage de fournisseurs afin d'identifier de nouveaux partenaires et de renforcer notre bassin de fournisseurs.

Nous avons également renforcé notre écosystème de fournisseurs en améliorant les processus du programme, en accroissant la diversification des fournisseurs et en stimulant l'amélioration continue. Cette approche proactive contribue à atténuer les risques liés

Nos relations avec les fournisseurs et nos alliances stratégiques offrent à la fois de l'échelle et une expertise spécialisée afin d'aider les clients à atteindre leurs buts d'approvisionnement.

à l'approvisionnement et aux perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, tout en garantissant un flux constant de produits de haute qualité dans des catégories telles que le nettoyage, la sécurité, la quincaillerie, les outils, les fixations, les outils de coupe et les sacs à déchets.

Alliances stratégiques

L'équipe des alliances stratégiques de Grainger collabore avec des revendeurs à valeur ajoutée et des fournisseurs de services locaux, petits et appartenant à des anciens combattants, afin de pouvoir répondre aux besoins de nos clients.

Ces alliances renforcent notre capacité à offrir des solutions personnalisées et à forte valeur ajoutée pour aider les clients à atteindre leurs objectifs en matière d'efficacité opérationnelle et de conformité réglementaire.

Le programme de fournisseurs de Grainger et les alliances stratégiques créent un avantage concurrentiel pour nos clients en leur offrant des produits fiables, en réduisant les risques liés à l'approvisionnement et en les aidant à atteindre leurs objectifs d'approvisionnement, tout en mettant l'accent sur l'impact sur l'entreprise, la résilience et les résultats.



Domaines ciblés

Énergie et émissions

Réduire notre impact sur la planète

Nous nous engageons à exercer nos activités de manière responsable sur le plan environnemental et nous travaillons à améliorer continuellement notre rendement en matière de durabilité afin de contribuer à une planète plus verte.

Chez Grainger, nous croyons que la solidité du rendement de l'entreprise et la durabilité sont liées. Nous cherchons activement des moyens de réduire nos émissions, d'accroître l'efficacité et de créer de la valeur à long terme.

Émissions

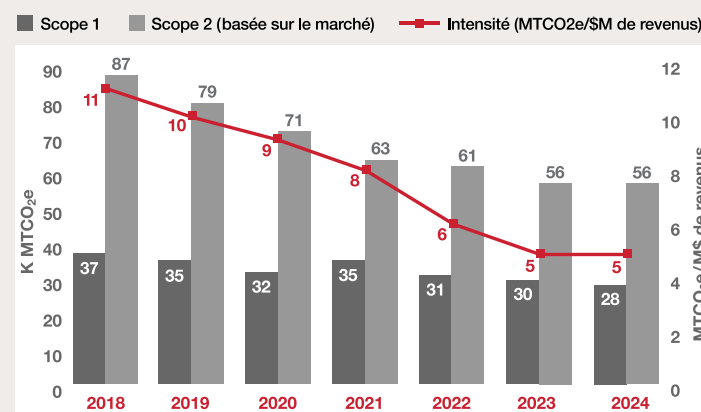
Comme nous avons atteint notre objectif précédent, le nouvel objectif de Grainger pour 2030 vise à réduire de 50 % nos émissions mondiales absolues de Scope 1 et Scope 2 par rapport à l'année de référence 2018. En 2024, nous avons continué à constater des progrès importants vers notre objectif. Pour l'année, nos émissions totales de Scope 1 et de Scope 2 (fondées sur le marché) se sont élevées à près de 84 000 tonnes métriques de CO₂e, ce qui nous place à plus de 64 % de l'atteinte de notre objectif.

Depuis 2009, Grainger divulgue ses données annuellement au CDP. Pour plus de détails sur notre approche de la gestion de l'énergie et des émissions, ainsi que sur notre façon d'évaluer les risques et occasions environnementaux liés à l'entreprise, veuillez consulter notre plus récent rapport CDP, disponible sur [Invest.Grainger.com](https://invest.grainger.com).

Scope 3

Les émissions de Scope 3 tiennent compte de toutes les émissions indirectes (non incluses dans les Scopes 1 et 2) qui se produisent en amont et en aval de nos activités. Pour Grainger, la majeure partie de l'impact du Scope 3 réside dans la phase d'utilisation des produits, c'est-à-dire l'énergie requise pour faire fonctionner les produits que nous vendons. Notre divulgation des émissions de Scope 3 se trouve en annexe du présent rapport.

Émissions absolues mondiales totales de scope 1 et 2 en milliers de MTCO₂e et intensité des émissions



Voici quelques-unes des façons dont nous augmentons l'efficacité et réduisons notre empreinte carbone et de déchets dans nos activités et tout au long de notre chaîne de valeur :

Énergie solaire

À l'échelle de notre réseau, Grainger utilise l'énergie solaire pour améliorer la durabilité et tirer parti de l'énergie renouvelable. Nous avons près de 15 mégawatts en courant continu (MW CC) d'installations de panneaux solaires dans nos centres de distribution aux É.-U. et plus de 0,3 MW CC dans nos succursales aux É.-U. De plus, nous disposons de près de 0,3 MW CC grâce à des ententes d'achat d'électricité (Power Purchase Agreements – PPA) à l'échelle de notre réseau. Ces installations solaires ont permis de produire près de 7 000 mégawattheures (MWh) d'énergie renouvelable en 2024 dans nos centres de distribution et près de 80 MWh dans nos succursales.

Systèmes de gestion des bâtiments

Nos systèmes de gestion des bâtiments (SGB) nous aident à atteindre nos objectifs d'efficacité énergétique en nous permettant de surveiller en temps réel la consommation énergétique d'un bâtiment et de l'ajuster pour un rendement optimal. Notre couverture SGB a été étendue à tous les centres de distribution et succursales aux É.-U. en 2023, ce qui a entraîné des économies d'énergie et de coûts de 10 à 15 % dès l'installation et nous a rapprochés d'une vision globale de l'utilisation de l'énergie dans nos bâtiments à l'échelle de l'entreprise. En 2024, près de 69 % de notre empreinte nord-américaine était gérée au moyen d'un SGB.

Remplacements de cycle de vie

Lorsque l'équipement atteint la fin de sa durée de vie utile, nous procédons à des mises à niveau vers des équipements plus écoénergétiques grâce à des initiatives comme les projets de modernisation à DEL avec capteurs de présence et les mises à niveau de systèmes CVC.

Technologie des piles à hydrogène

Nous misons sur la technologie de pile à hydrogène dans la majorité de nos centres de distribution pour alimenter notre équipement industriel motorisé (EIM), ce qui réduit les émissions et améliore l'efficacité opérationnelle en éliminant le besoin de recharger des batteries.



Domaines ciblés

Inclusion, occasions et engagement communautaire

Créer des occasions pour tous et renforcer nos communautés

Nos différences et nos expériences uniques nous rendent plus forts. Réunir des perspectives variées nous aide à mieux comprendre nos clients, rend le travail plus gratifiant et nous permet de réaliser notre mission.

Chez Grainger, notre réussite repose sur nos coéquipiers dévoués et compétents. Nous croyons en la création d'une culture qui valorise chaque coéquipier, et nous nous engageons à être un lieu où chacun peut avoir une carrière enrichissante et significative s'il est prêt à travailler fort et à offrir un bon rendement.

Favoriser les liens entre nos coéquipiers

Grainger a lancé ses premiers groupes de ressources pour les entreprises (GRE) il y a plus de dix ans. Les GRE, qui sont ouverts à tous les coéquipiers, visent à favoriser la connexion et à renforcer nos communautés. Reconnaître et valoriser le caractère unique de chacun de nos coéquipiers améliore l'expérience client et accroît notre capacité à attirer et mobiliser les meilleurs talents, ce qui améliore la rétention des coéquipiers et les résultats de l'entreprise. Nos principes Grainger Edge®, combinés à nos directives relatives à la conduite professionnelle, définissent nos attentes en matière d'engagement envers un milieu de travail équitable et inclusif.



Faire une différence là où nous travaillons et vivons

Investir dans nos communautés fait partie intégrante de notre culture et de notre engagement à faire ce qui est juste. Nos programmes et partenariats s'alignent sur trois domaines d'intérêt où nous croyons pouvoir avoir le plus grand impact.

• Offrir un soutien à la résilience et à l'aide en cas de catastrophe :

Le réseau logistique, le programme de fournisseurs et les coéquipiers compétents de Grainger nous permettent de fournir des ressources vitales aux clients en temps de crise. Nous mettons également cette expertise au service de nos communautés en collaborant avec des organismes sans but lucratif qui offrent un soutien à la préparation et aux aides en cas de catastrophe.

• Faire progresser la main-d'œuvre émergente :

Nous reconnaissons que les apprenants d'aujourd'hui sont les dirigeants de demain, et que l'accès à des carrières en technologie et dans les métiers spécialisés peut transformer des vies. Grainger continue de soutenir des programmes qui aident les individus à développer les compétences, la confiance et les certifications nécessaires pour bâtir une carrière réussie dans ces domaines.

• Autonomiser nos collectivités :

Nous sommes fiers d'investir dans les endroits où nous exerçons nos activités et où nos coéquipiers habitent, en appuyant des programmes qui favorisent le bien-être à long terme, créent des parcours de croissance et augmentent l'accès aux occasions. En mettant l'accent sur les besoins uniques des communautés locales, nous visons à contribuer à des résultats solides et durables qui vont au-delà d'un simple don ou d'un événement de bénévolat.



Notre impact

En 2024, Grainger a versé près de 63 millions de dollars en dons en argent et en produits à des organismes sans but lucratif.

Nos efforts comprennent des subventions, des dons en nature, du bénévolat spécialisé, des placements sur des conseils d'administration d'OBNL et notre programme de dons de bienfaisance jumelés Grainger, qui offre un jumelage 3 pour 1 des contributions des coéquipiers américains à des organismes admissibles, jusqu'à concurrence de 7 500 \$ par année. En 2024, Grainger a versé plus de 3 millions de dollars en contributions jumelées à plus de 1 400 organismes sans but lucratif.

De plus, en 2024, les coéquipiers américains ont consigné environ 23 000 heures de bénévolat pour offrir ou soutien aux communautés où nous vivons et travaillons.

L'un de nos principaux partenaires est ToolBank USA, un organisme sans but lucratif qui soutient les communautés locales en leur fournissant de l'équipement après une catastrophe. Lors de l'événement Bucket Build 2024, plus de 700 bénévoles de Grainger ont emballé plus de 4 000 seaux de cinq gallons remplis de produits de nettoyage et d'outils à main. Ces trousseaux ont été entreposés dans les entrepôts de ToolBank répartis dans sept emplacements aux É.-U., prêts à être déployés en cas de catastrophe.

Domaines ciblés

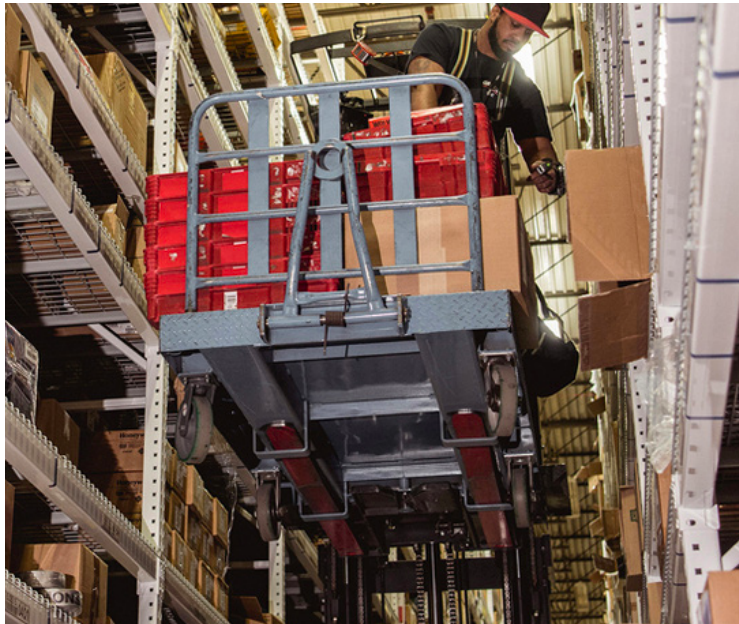
Travailler en toute sécurité

Assurer un environnement sécuritaire pour nos coéquipiers

La sécurité est fondamentale dans notre façon de travailler chez Grainger. Elle guide nos activités et façonne la manière dont nous formons, soutenons et mobilisons nos coéquipiers.

Notre engagement envers la sécurité et la protection de nos coéquipiers et de nos clients repose sur notre [politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité](#) (SSE), qui met l'accent sur trois priorités clés :

- Des personnes et des processus sûrs pour nos opérations dans le monde entier;
- Des environnements sécuritaires grâce à une manutention appropriée des produits, à un entreposage adéquat et à la minimisation des déchets dans tous les secteurs de marché; et
- Une distribution sûre par le transport approprié des matières dangereuses.



Favoriser une culture de sécurité

Nous savons qu'intégrer une mentalité axée sur la sécurité dans l'ensemble de nos activités est essentiel pour créer un milieu de travail sûr et sain. Pour favoriser cette culture, nous offrons aux coéquipiers une formation continue en sécurité et des communications régulières, y compris des programmes d'accueil et d'intégration, des communications hebdomadaires sur la sécurité et des formations périodiques propres aux rôles. Nous réalisons également des observations et évaluations régulières en matière de sécurité afin de surveiller systématiquement et de façon proactive les conditions de travail.

Nous recueillons et analysons nos données de rendement en matière de sécurité par l'intermédiaire de notre système de gestion SSE. Le suivi en temps réel des données d'incidents et des tendances en matière de sécurité nous permet de prioriser les domaines d'intervention et d'atténuer de manière proactive les risques avant qu'ils ne se traduisent par des incidents. Le tableau de bord du système donne également aux coéquipiers de Grainger une visibilité sur nos données de sécurité, de sorte qu'ils soient informés et mobilisés pour maintenir un milieu de travail sécuritaire.

Nous savons que la création d'un milieu de travail sécuritaire exige les efforts de tous. Chez Grainger, nous agissons comme une seule équipe en mobilisant les coéquipiers dans nos programmes de sécurité, en encourageant de nouvelles idées et en donnant à chacun les moyens de jouer un rôle actif dans la promotion de la sécurité à travers nos activités.



Le rendement en matière de sécurité de notre activité aux États-Unis incluent tous les coéquipiers à temps plein et à temps partiel, opérationnels et non opérationnels. En 2024, Grainger a enregistré un taux total d'incidents déclarables de 1,3 et un taux d'incidents avec perte de temps de 0,5, sans aucun décès lié au travail. Nos totaux sont plus favorables que la moyenne de l'industrie de gros, soit 2,3 et 0,9 respectivement, telle que définie par le U.S. Bureau of Labor Statistics (BLS).

Pour partager notre expertise et apprendre des autres, Grainger participe à plusieurs partenariats externes, y compris avec le Campbell Institute of the National Safety Council et l'American Society of Safety Professionals (ASSP).

Nos installations sont conçues pour créer des environnements sûrs. Nous favorisons une culture de sécurité grâce à une formation continue afin que chaque coéquipier comprenne son rôle dans la protection de lui-même, de ses collègues, des clients et des communautés.

Annexes

- 11 Énoncés prospectifs
- 12 À propos de ce rapport
- 13 Évaluation de l'importance relative
- 14 Sécurité et qualité des produits
- 14 Transparence de la chaîne d'approvisionnement
- 14 Minéraux de conflit
- 15 Apprentissage des coéquipiers
- 15 Sécurité de l'information et protection des données
- 16 Tableau de transparence des données
- 19 Index du Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)
- 23 Index du SASB
- 27 Index du GRI
- 34 Rapport sur les émissions : Assurance
- 35 Rapport sur les émissions : Divulgations connexes



Énoncé prospectif

Toutes les déclarations contenues dans ce rapport, à l'exception de celles portant sur des faits historiques, constituent des « énoncés prospectives » en vertu des lois fédérales sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent généralement être identifiés par l'utilisation de termes tels que « viser », « anticiper », « croire », « s'engager », « pouvoir », « stimuler », « estimer », « assurer », « s'attendre », « prévoir », « objectif », « avoir l'intention », « mission », « », « prédire », « projeter », « chercher », « stratégie », « s'efforcer », « cible », « sera » ou « serait » et d'autres termes et expressions similaires, y compris les références aux hypothèses. En particulier, ces énoncés peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter : (1) des énoncés pouvant se rapporter à notre mission, nos ambitions, nos engagements, nos cibles, nos plans et nos objectifs, ainsi qu'à la progression de nos objectifs de durabilité; (2) des données environnementales, de santé et de sécurité (SSE) liées à l'environnement, au rendement en matière de sécurité, aux systèmes de gestion, à la mise en œuvre et à la conformité réglementaire, y compris les systèmes de collecte de données sur les sites pertinents qui assurent le suivi et la collecte des données SSE au moyen des systèmes de production de rapports SSE à l'échelle de la société; (3) des données sociales relatives aux indicateurs de employés, aux pratiques sociales et aux programmes d'engagement communautaire dérivés de nos différentes bases de données; (4) l'approvisionnement responsable en matériaux et les systèmes et données connexes liés à l'approvisionnement responsable; et (5) des énoncés concernant les actions des fournisseurs et partenaires ou notre collaboration avec eux.

Grainger ne peut garantir que tout énoncé prospectif sera réalisé et l'atteinte de résultats futurs est assujettie à des risques et à des incertitudes, dont plusieurs échappent au contrôle de Grainger, et qui pourraient faire en sorte que les résultats de Grainger diffèrent considérablement de ceux qui sont présentés. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux présentés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'inflation, l'augmentation des coûts des produits ou d'autres dépenses, y compris les dépenses opérationnelles et administratives; une perte majeure de clients; la perte ou la perturbation des sources d'approvisionnement; les changements dans la clientèle ou la composition des produits; l'accroissement des pressions concurrentielles sur la tarification; les changements dans les pratiques de tiers concernant la publicité numérique; l'incapacité de conclure ou de maintenir des ententes contractuelles de façon satisfaisante avec des organismes d'achats groupés; l'incapacité de développer, de gérer ou de mettre en œuvre de nouvelles initiatives technologiques ou stratégies d'entreprise, y compris en ce qui concerne les plateformes de commerce électronique de Grainger et l'intelligence artificielle; l'incapacité de protéger adéquatement la propriété intellectuelle ou de se défendre avec succès contre des réclamations pour contrefaçon; les fluctuations ou la diminution de la marge brute de Grainger; les réponses de Grainger aux pressions du marché; l'issue de litiges en cours et futurs ou de procédures gouvernementales ou réglementaires, y compris en ce qui concerne les salaires et les heures de travail, la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, l'environnement, les règlements liés à la publicité, au marketing et à Internet, la protection des consommateurs, la tarification (y compris les lois sur la tarification en cas de catastrophe ou de déclaration d'urgence), la responsabilité du fait des produits, la conformité ou la sécurité, le commerce et la conformité à l'exportation, les différends commerciaux généraux, ou les questions de protection des renseignements personnels et de cybersécurité; les enquêtes, demandes de renseignements, vérifications et changements dans les lois et règlements; l'incapacité de se conformer aux lois, règlements et normes, y compris aux nouvelles lois ou aux règlements environnementaux plus stricts; les questions relatives aux contrats gouvernementaux; l'impact de toute fermeture du gouvernement; les perturbations ou violations des systèmes de technologie de l'information ou de sécurité des données impliquant Grainger ou des tiers dont Grainger dépend; les conditions générales de l'industrie, de l'économie, du marché ou de la politique; les conditions économiques mondiales générales, y compris les tarifs existants, nouveaux ou accrus, les enjeux commerciaux et les changements dans les politiques commerciales, l'inflation et les taux d'intérêt; les fluctuations des taux de change; la volatilité du marché, y compris la volatilité des prix et des volumes de négociation ou la baisse des prix du

stock ordinaire de Grainger; la volatilité des prix des marchandises; les perturbations ou fermetures d'installations; l'augmentation des coûts du carburant ou les perturbations dans les services de transport; les effets d'éclosions de maladies pandémiques ou de contagions virales, de conflits mondiaux, de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, de conditions météorologiques extrêmes et d'autres catastrophes ou conditions; les effets des changements climatiques; l'incapacité de mettre en œuvre nos efforts et programmes liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance; la concurrence pour attirer, retenir, former, motiver et développer des dirigeants et des coéquipiers clés, ou l'incapacité de le faire; la perte de membres clés de la direction ou de coéquipiers essentiels; la perte de flexibilité opérationnelle et le risque d'arrêts de travail ou de ralentissements si les coéquipiers se syndiquent ou adhèrent à une entente de négociation collective; les changements dans les taux d'imposition effectifs; les changements dans les cotes de crédit ou les perspectives; la contraction de l'endettement par Grainger ou l'incapacité de respecter les restrictions et obligations découlant de ses conventions et instruments d'endettement; et d'autres facteurs que l'on peut trouver dans les dépôts de Grainger auprès de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (« SEC »), y compris les plus récents rapports périodiques déposés sur les formulaires 10-K et 10-Q, lesquels sont disponibles sous « Financials » dans la section Relations avec les investisseurs du site Web de Grainger à l'adresse <http://invest.grainger.com>.

La liste qui précède n'est pas destinée à être une liste exhaustive de tous les facteurs pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de Grainger. Il convient de faire preuve de prudence et de ne pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs de Grainger. Les déclarations historiques, actuelles et prospectives liées à la durabilité peuvent être fondées sur des normes de mesure des progrès encore en développement, sur des contrôles et des processus internes qui continuent d'évoluer, et sur des hypothèses susceptibles de changer à l'avenir. Les renseignements inclus dans le présent document, et toute question identifiée comme importante aux fins de ce document, ne doivent pas être considérés comme importants aux fins des rapports à la SEC. En conséquence, dans le contexte du présent rapport, le terme « important » est distinct du terme tel qu'il est défini aux fins des rapports à la SEC et ne doit pas être confondu avec celui-ci. Les références à des sites Web et les hyperliens contenus dans le présent rapport sont fournis uniquement pour des raisons pratiques, et le contenu des sites Web référencés n'est pas intégré par renvoi au présent rapport et n'en fait pas partie. Grainger n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

Le présent rapport représente notre politique et notre intention actuelles et n'est pas destiné à créer des droits ou des obligations juridiques. Les normes de mesure et de rendement contenues dans le présent rapport sont en développement et basées sur des hypothèses, et aucune garantie ne peut être donnée que tout plan, toute initiative, toute projection, tout objectif, tout engagement, toute attente ou toute perspective énoncée dans le présent rapport puisse ou sera atteinte. Le présent rapport peut contenir ou intégrer par renvoi des renseignements publics qui n'ont pas été séparément examinés, approuvés ou avalisés par nous, et nous ne faisons aucune déclaration, garantie ou engagement quant à l'exactitude, au caractère raisonnable ou à l'exhaustivité de ces renseignements. Le présent rapport contient des exemples d'économies et de résultats obtenus par nous, nos clients et nos partenaires, qui peuvent ou non être représentatifs de ce que d'autres sociétés pourraient obtenir dans des circonstances similaires. L'inclusion de renseignements dans le présent rapport ne constitue pas une indication que le sujet ou les renseignements sont importants pour notre entreprise ou nos résultats opérationnels. Aux fins du présent rapport, le terme « important » ne doit pas être interprété comme équivalent à toute utilisation du terme dans nos autres rapports ou dépôts auprès de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis. Aucune partie du présent rapport ou de notre site Web ne constitue, ou ne doit être considérée comme constituant, une invitation ou une incitation à investir dans notre société ou toute autre entité et ne doit en aucun cas être invoquée dans le cadre de décisions d'investissement.

À propos de ce rapport

Le contenu du présent rapport est éclairé par les résultats de notre plus récente évaluation de l'importance réalisée en 2024. De plus amples détails sur notre évaluation de l'importance de 2024 se trouvent à la page 13. Nous alignons également les informations présentées dans ce rapport sur le Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), et nous fournissons un index du Global Reporting Initiative (GRI) afin d'indiquer l'emplacement des sujets et données particuliers. Les données contenues dans ce document concernent la période de production de rapports allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, sauf indication contraire. Dans l'ensemble du rapport, les chiffres de données sont arrondis et approximatifs.

Portée

Bien que les engagements de Grainger s'appliquent dans le monde entier, le présent rapport porte principalement sur les principales activités de Grainger en Amérique du Nord.¹ Ces activités représentent actuellement plus de 80 % des affaires de Grainger, en fonction du pourcentage des revenus et du nombre de coéquipiers. Dans ce rapport, les limites géographiques et les unités d'affaires spécifiques sont indiquées comme suit ::

- « Société », « Grainger », « mondial » ou « à l'échelle mondiale » désignent W.W. Grainger, Inc. et ses filiales, sauf lorsque le contexte indique clairement que la référence vise uniquement W.W. Grainger, Inc. elle-même et non ses filiales.
- « High-Touch Solutions A.-N. » (Solutions à forte valeur ajoutée N.A.) désigne le segment de solutions à forte valeur ajoutée de Grainger en Amérique du Nord, qui fournit des solutions MRE à valeur ajoutée reposant sur une connaissance approfondie des produits et une expertise client. Le modèle de solutions à forte valeur ajoutée sert des clients ayant des besoins d'achat complexes. Ce segment comprend les entreprises sous la marque Grainger aux États-Unis (É.-U.), au Canada, au Mexique et à Porto Rico.
- « High-Touch Solutions U.S. » (Solutions à forte valeur ajoutée É.-U.) désigne les entreprises sous la marque Grainger aux É.-U. qui font partie du modèle High-Touch Solutions.
- « Endless Assortment » (Assortiment illimité) désigne le segment d'assortiment illimité de Grainger, qui propose une plateforme en ligne simplifiée et transparente offrant un guichet unique pour des millions de produits. Ce segment comprend les canaux en ligne Zoro Tools, Inc. (Zoro) et MonotaRO Co., Ltd. (MonotaRO), qui exercent principalement leurs activités aux É.-U. et au Japon, respectivement.
- Les zones géographiques mentionnées, telles que « É.-U. » ou « Amérique du Nord », désignent toutes les activités de Grainger dans les zones géographiques en question. Les deux segments déclarables, Solutions à forte valeur ajoutée A.-N. et Assortiment illimité, y sont inclus.

Assurance externe

Grainger collabore avec Apex Companies, LLC pour la vérification de nos émissions de gaz à effet de serre de Scope 1, de Scope 2 et de Scope 3, de notre consommation d'énergie, de notre production de déchets et de nos données de prélèvement d'eau. Nous avons inclus notre assurance relative aux émissions dans ce rapport à la page 34. Vous pouvez consulter toutes nos déclarations de vérification à l'adresse [Invest.Grainger.com](https://invest.grainger.com). De plus, Grainger obtient une vérification continue de la désignation de ses UGS écologiquement préférables auprès d'un fournisseur tiers.

Validation des données

Depuis 2022, Grainger maintient une équipe au sein de notre service de la direction financière, dédiée à l'examen des données liées à l'Impact et à l'assurance de leur exactitude, de leur exhaustivité et de leur cohérence dans le cadre des rapports externes. Avant leur divulgation, chaque indicateur présenté dans ce rapport a fait l'objet d'une validation interne.

1. Solutions à forte valeur ajoutée Amérique du Nord et Zoro É.-U.

Évaluation de l'importance relative

Chez Grainger, nous réalisons des évaluations de l'importance afin de maintenir une attention réfléchie et ciblée sur les sujets les plus critiques pour notre entreprise et nos principaux intervenants. Les résultats de ces évaluations éclairent notre programme Grainger Impact et notre stratégie globale. Nous mettons régulièrement à jour nos évaluations afin de rester à jour, l'évaluation plus récente ayant été complétée en 2024.

Approche de l'évaluation de l'importance relative 2024

En 2024, nous avons fait appel à une société de services-conseils externe pour nous aider à mettre à jour notre évaluation de l'importance relative. L'évaluation a adopté une approche éclairée par la double importance (double matérialité), ce qui diffère des années précédentes en tenant compte non seulement de l'importance financière des sujets pour notre entreprise, mais aussi de l'impact que Grainger peut avoir sur l'environnement, les personnes et la société de manière plus large.

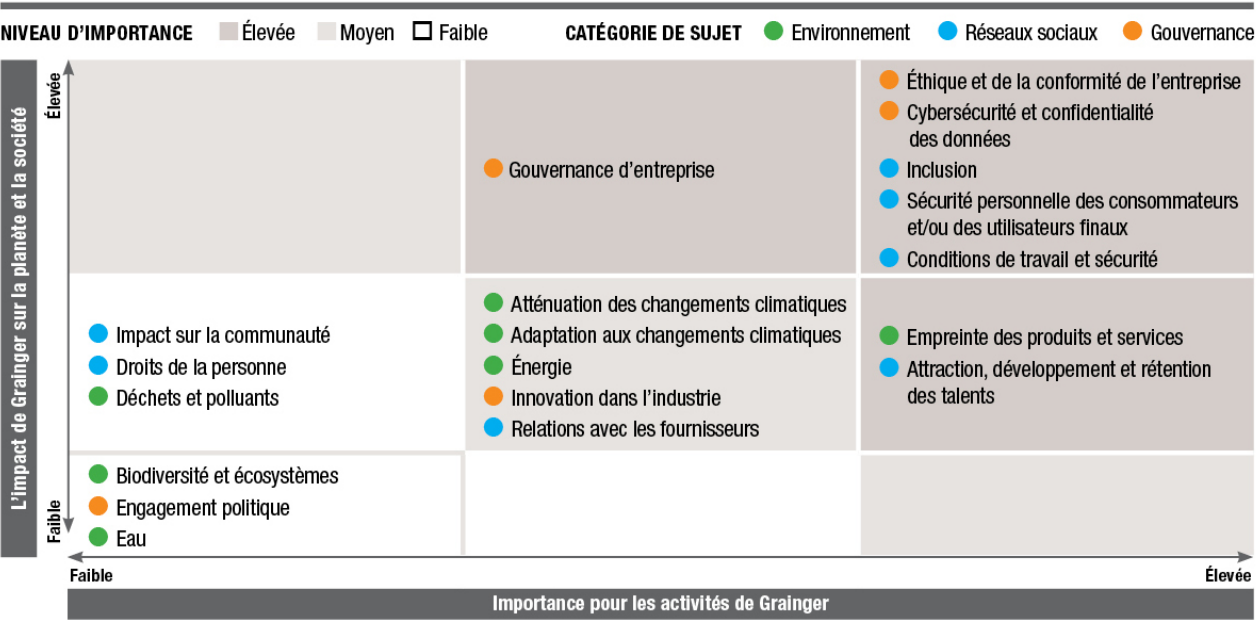
Pour amorcer le processus, nous avons identifié une liste de sujets pertinents en nous comparant aux normes de production de rapports de notre industrie, telles que le GRI, le SASB, Institutional Shareholder Services Inc. (ISS), MSCI et le TCFD, ainsi qu'à nos pairs. Les sujets identifiés ont ensuite été mis en correspondance avec les sous-thèmes des normes européennes de déclaration en matière de durabilité. Avec la liste finale de sujets, nous avons complété un exercice de cartographie de la chaîne de valeur afin d'identifier les dépendances et les impacts sur les personnes et l'environnement.

Grainger a mobilisé des intervenants internes et externes clés, faisant appel à des hauts dirigeants, des coéquipiers, des clients, des investisseurs et des partenaires communautaires pour recueillir des commentaires et des perspectives sur l'importance financière et l'importance en matière d'impact des sujets. La collecte de commentaires s'est faite par divers canaux, y compris des entrevues en direct, des ateliers de groupe et des enquêtes.

Matrice et résultats de l'évaluation de l'importance relative 2024

Les résultats de l'engagement des intervenants ont été regroupés dans une matrice éclairée par la double importance, que l'équipe de direction de Grainger a examinée et approuvée lors d'une rencontre de mise à jour standard. Les résultats de l'évaluation de 2024 étaient similaires à ceux de 2021, ce qui a permis de valider notre compréhension et notre attention continue aux sujets les plus importants. Dans l'ensemble, la matrice d'importance sert à éclairer notre stratégie Impact et les domaines prioritaires pour l'avenir, qui ont été identifiés et regroupés comme suit :

- Solutions de durabilité pour les clients²
- Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques³
- Énergie et émissions⁴
- Inclusion, occasions et communauté⁵
- Travailler en toute sécurité⁶



2. Les solutions de durabilité pour les clients correspondent au sujet « Empreinte des produits et services » de notre matrice d'importance.
3. Les relations avec les fournisseurs et les alliances stratégiques correspondent au sujet « Relations avec les fournisseurs » de notre matrice d'importance.
4. L'énergie et les émissions correspondent aux sujets « Atténuation des changements climatiques » et « Énergie » de notre matrice d'importance.
5. L'inclusion, les possibilités et la communauté correspondent aux sujets « Inclusion », « Attraction, développement et rétention des talents » et « Impact communautaire » de notre matrice d'importance.
6. Travailler de façon sécuritaire et protégée correspond au sujet « Conditions de travail et sécurité » de notre matrice d'importance.

Sécurité et qualité des produits

Bien que Grainger ne fabrique pas les produits que nous distribuons à nos clients, nous prenons la sécurité des produits très au sérieux. Notre société a mis sur pied un comité de sécurité des produits composé de membres de la haute direction des équipes de conformité des produits, des affaires juridiques et de la commercialisation.

Marques nationales

Chez Grainger, nous offrons un vaste choix de produits de marques nationales provenant de nos partenaires fournisseurs de confiance, qui sont des experts dans leurs industries respectives. Afin de nous assurer de collaborer avec des fournisseurs qui représentent des pratiques d'approvisionnement socialement responsables, tous les fournisseurs doivent reconnaître notre guide du fournisseur. En cas de problème de sécurité ou de rappel, l'équipe de sécurité des produits se réunit et collabore avec le fournisseur afin de déterminer la meilleure marche à suivre. Si nécessaire, l'équipe met rapidement en œuvre un blocage de vente dans le système Grainger, ce qui empêche l'envoi de ces produits aux clients. Grainger travaille ensuite avec le fournisseur pour déterminer comment résoudre le problème. Une fois la situation réglée à la satisfaction du fournisseur et de Grainger, le blocage de vente est levé.

Marque privée

Afin d'assurer la haute qualité des produits de marque privée, notre équipe d'ingénierie effectue des évaluations et des tests de produits, tout en collaborant directement avec les fournisseurs pour s'assurer qu'ils disposent de normes et de processus visant à offrir des produits de qualité constante. En cas de problèmes de qualité, l'équipe d'ingénierie mène une enquête, effectue les tests de produits appropriés et résume ses conclusions. Ces conclusions peuvent mener à des mesures correctives, y compris, mais sans s'y limiter, l'amélioration des outils et/ou des processus du fournisseur, l'application d'un blocage de vente, le renvoi du produit au fournisseur pour retouche et le rappel du produit.

Transparence de la chaîne d'approvisionnement

La société prend des mesures pour aider à s'assurer que les produits qu'elle distribue sont fabriqués selon des normes éthiques élevées, conformément à notre Code d'éthique des fournisseurs et à nos Principes relatifs aux droits de la personne. Le Code d'éthique des fournisseurs de la société, qui est également inclus dans les directives relatives à la conduite professionnelle de la société, met l'accent sur l'approvisionnement responsable en matière de droits de la personne, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Les Principes relatifs aux droits de la personne de la société comprennent l'engagement de la société à offrir un milieu de travail sécuritaire et équitable qui respecte les normes internationales en matière de droits de la personne. Ces principes sont approuvés et surveillés régulièrement par la haute direction. Le Code d'éthique des fournisseurs et les Principes relatifs aux droits de la personne de la société sont disponibles sous la rubrique « Gouvernance » dans la section Relations avec les investisseurs de notre site Web à l'adresse <http://invest.grainger.com>.

Minéraux de conflit

L'engagement de Grainger envers les droits de la personne s'étend à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Dans cet esprit, notre Politique sur les minéraux de conflit soutient l'objectif de la loi Dodd-Frank visant à empêcher les groupes armés en République démocratique du Congo (RDC) et dans la région avoisinante de tirer profit de l'extraction et du commerce de minéraux, y compris le tantale, l'étain, l'or ou le tungstène, provenant de la RDC ou de la région avoisinante. La Politique sur les minéraux de conflit de la société est disponible sous la rubrique « Gouvernance » dans la section Relations avec les investisseurs de notre site Web à l'adresse <http://invest.grainger.com>.

Apprentissage des coéquipiers

Afin de soutenir une main-d'œuvre stable dotée de connaissances approfondies en matière de fonctions, de produits et de clients, nous investissons dans l'apprentissage et le perfectionnement afin que nos coéquipiers puissent avoir une carrière enrichissante chez Grainger. Pour répondre aux besoins uniques de notre population mondiale, nous segmentons notre apprentissage en trois portefeuilles d'entreprise, ce qui nous permet de cibler l'apprentissage en fonction du public et des besoins :

Le perfectionnement professionnel et de carrière offre à tous les coéquipiers des occasions d'apprentissage pour acquérir des compétences essentielles en affaires et sur le plan personnel, ainsi que pour explorer et travailler à l'atteinte de leurs buts de carrière. Exemple :

- Le programme de badges Elevate offre aux coéquipiers la possibilité d'obtenir cinq badges alignés sur des compétences d'affaires essentielles. En 2024, 2 % des coéquipiers à temps plein à l'échelle mondiale ont participé au programme.
- En 2024, 94 % de la main-d'œuvre nord-américaine a reçu une formation axée sur la carrière ou les compétences.

Le perfectionnement en leadership met l'accent sur l'acquisition et le renforcement des compétences en gestion de personnes pour les dirigeants actuels et les dirigeants à fort potentiel. Exemples :

- Leadership Essentials (Essentiels du leadership) est un programme d'apprentissage mixte de huit semaines qui dote les nouveaux dirigeants des connaissances et des outils dont ils ont besoin pour encadrer efficacement, développer et fournir des commentaires à leurs coéquipiers. En 2024, 2 % des employés à temps plein à l'échelle mondiale ont complété le programme. Près de 72 % des dirigeants actuels en Amérique du Nord chez Grainger ont complété le programme.
- Aspiring Leader (Dirigeant en devenir) est un programme d'apprentissage mixte de six semaines qui prépare les coéquipiers à fort potentiel (futurs dirigeants) à accroître plus rapidement leur capacité et leur aptitude à progresser.

Le perfectionnement de la haute direction met l'accent sur l'acquisition et le renforcement des compétences en affaires et en leadership pour les dirigeants de niveau supérieur. Exemples :

- Le programme Leader de bout en bout (E2E) de Grainger offre aux directeurs et aux niveaux supérieurs une façon pratique d'élargir leur compréhension et leurs expériences dans l'ensemble de l'entreprise.
- En 2024, nous avons lancé End-to-End Essentials (Essentiels de bout en bout), destiné à notre population de gestionnaires principaux. Le programme a été créé pour étendre les connaissances globales en affaires à un plus vaste public.

Sécurité de l'information et protection des données

L'équipe de sécurité de l'information de Grainger s'engage à protéger les actifs mondiaux d'information et de technologie de la société. Cet engagement s'aligne sur le profil de risque d'entreprise de Grainger et respecte les principes du cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST).

L'équipe de sécurité de l'information surveille de façon proactive les cyberrisques émergents et met régulièrement à jour ses technologies, ses processus et ses services afin de contrer l'évolution des tactiques de menace. Dans le cadre de notre stratégie de défense proactive, Grainger effectue régulièrement des exercices pratiques et des simulations avec l'équipe de sécurité de l'information afin d'évaluer la mobilité professionnelle, de renforcer la réponse aux incidents et d'appuyer la coordination interfonctionnelle lors d'événements liés à la cybersécurité.

Les coéquipiers reçoivent également une formation continue en cybersécurité. Cela comprend une formation ciblée pour les développeurs ainsi que des campagnes simulées d'hameçonnage récurrentes visant à accroître la sensibilisation et à renforcer la capacité de l'organisation à détecter et à contrer les menaces réelles. La haute direction joue un rôle actif dans le maintien d'une solide culture de sécurité en examinant les résultats de la formation et en soutenant l'amélioration continue.

La supervision et la responsabilisation ont au cœur de la posture de sécurité de Grainger. Un conseil de gouvernance de la sécurité, composé de dirigeants interfonctionnels de niveau exécutif, examine régulièrement le programme de sécurité afin de s'assurer qu'il demeure aligné sur les priorités organisationnelles et les meilleures pratiques de l'industrie. De plus, le comité de vérification de la société reçoit des mises à jour trimestrielles sur les risques liés à la cybersécurité, les efforts d'atténuation et le rendement du programme.

Grainger respecte les normes de confidentialité reconnues mondialement, avec des principes de confidentialité et de protection des données intégrés à nos systèmes et processus par conception. Les renseignements personnels permettant d'identifier une personne (RPI) que nous collectons lors des activités commerciales normales pour nous aider à remplir les commandes des clients, fournir des avantages aux coéquipiers et mieux servir nos intervenants sont quelque chose que nous nous engageons à protéger contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisé. Une formation annuelle sur la protection de la vie privée est obligatoire pour tous les coéquipiers, et ceux chargés de traiter des renseignements personnels sensibles reçoivent une formation complémentaire basée sur leur rôle. Nous évaluons régulièrement nos pratiques en matière de gestion des dossiers et travaillons activement à minimiser la conservation des dossiers physiques et numériques lorsque cela est possible.

Un avis concernant nos pratiques de collecte, d'utilisation, de partage et de stockage de données est publié par le biais de [notre politique de confidentialité](#).

Tableau de transparence des données

	2022	2023	2024
GRAINGER			
Recettes totales (en milliards de dollars)	15,2	16,5	17,2
Nombre total de coéquipiers	26 000	26 000	26 000
Nombre total de coéquipiers à temps plein	23 000	23 200	23 500
Nombre total de coéquipiers à temps partiel	3 000	2 900	3 000
Nombre total de coéquipiers aux États-Unis	19 000	19 000	19 000
L'ÉQUIPE GRAINGER : LA VIE CHEZ GRAINGER			
Perfectionnement des coéquipiers ¹			
Nombre total d'heures de formation suivies par les coéquipiers (heures)	360 000	361 000	400 000 ³
Moyenne des heures de formation par coéquipier (heures) ²	12	11	13 ³
Pourcentage de la main-d'œuvre bénéficiant d'une formation professionnelle ou d'une formation axée sur les compétences (%)	Non indiqué	69	94 ³
Éthique			
Pourcentage des coéquipiers du monde entier ayant suivi la formation sur les directives en matière de conduite professionnelle (%)	100	100	99
Travailler de manière durable			
Déchets non dangereux mis en décharge dans le monde (en milliers de livres)	24 000	24 000	22 000
Pourcentage de déchets non dangereux mis en décharge (%)	25	25 ⁴	26
Déchets non dangereux recyclés dans le monde (en milliers de livres)	72 000	72 000 ⁴	63 000
Pourcentage de déchets non dangereux recyclés (%)	75	75 ⁴	74
Déchets dangereux éliminés aux États-Unis (en milliers de livres)	Non indiqué	58	42
Consommation totale d'eau/prélèvement d'eau à l'échelle mondiale (en mètres cubes)	504 000	538 000	468 000
Variation de la consommation mondiale d'eau en pourcentage par rapport à l'année précédente	(4)	7	(13)
Impact sur les communautés			
Contributions en espèces et en nature à des organisations à but non lucratif (en millions de dollars)	47	56	63
Heures de bénévolat des coéquipiers de l'équipe américaine (heures).S. team member volunteer hours (hours)	12 000	16 000	23 000

1. Coéquipiers de l'Amérique du Nord uniquement.

2. Le dénominateur utilisé pour calculer le nombre moyen d'heures de formation par coéquipier comprend tous les coéquipiers qui suivent des cours au cours de l'année civile, en tenant compte à la fois du roulement du personnel et des nouvelles recrues. Cette méthodologie a débuté en 2022.

3. Les données d'une année sur l'autre ne sont pas comparables en raison de l'utilisation de méthodologies différentes.

4. Les chiffres relatifs aux déchets non dangereux reflètent les corrections apportées au rapport de l'année dernière.

Tableau de transparence des données (suite)

	2022	2023	2024
DOMAINES D'INTÉRÊT DU PROGRAMME			
Solutions de durabilité pour les clients			
Chiffre d'affaires des solutions de développement durable (en milliards de dollars) ⁵	Non indiqué	2	2
Pourcentage du chiffre d'affaires des solutions de développement durable (% du chiffre d'affaires de High-Touch Solutions N.A.)	Non indiqué	16	16
Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques ⁶			
Dépenses avec l'ensemble des petites entreprises (en milliards de dollars)	2	2	2
Nombre de petites entreprises participant au programme des fournisseurs de Grainger	7 000	6 000	6 000
Énergie et émissions ⁷			
Consommation totale d'énergie provenant de sources renouvelables et non renouvelables (MWh)	327 000	309 000	297 000
Intensité énergétique (MWh/M \$)	21	19	17
Variation de la consommation d'énergie par rapport à l'année précédente en raison des activités de réduction des émissions (MWh)	19 000	18 000	13 000
Consommation d'énergies non renouvelables – succursales (MWh)	Non indiqué	89 000	84 000
Consommation d'énergies non renouvelables – bureaux administratifs (MWh)	Non indiqué	40 000	41 000
Consommation d'énergies non renouvelables – centres de distribution (MWh)	Non indiqué	118 000	116 000
Consommation d'énergies non renouvelables – autres (centre de données et entrepôt) (MWh)	Non indiqué	31 000	26 000
Pourcentage d'énergie renouvelable (%)	4	10	10
Énergie renouvelable produite (MWh)	8 000	8 000	7 000
Pourcentage d'électricité provenant du réseau (%)	603 335 GJ, soit 51,2 % du total (167 593 MWh)	591 000 GJ, 53 % du total (164 000 MWh)	571 000 GJ, 53 % du total (159 000 MWh)
Consommation totale d'électricité (MWh)	168 000	164 000	162 000
Énergie électrique non renouvelable (MWh)	154 000	136 000	134 000
Consommation électrique – succursales (MWh)	36 000	32 000	29 000
Consommation électrique – bureaux administratifs (MWh)	28 000	27 000	29 000
Consommation électrique – centres de distribution (MWh)	97 000	95 000	94 000
Consommation électrique – autres (centres de données et entrepôts) (MWh)	7 000	11 000	10 000
Émissions de portée 1 et 2 (fondées sur le marché) (MTCO ₂ e)	92 000	86 000	84 000
Intensité des émissions de portée 1 et 2 (MTCO ₂ e/\$ M)	6	5	5
Réduction des émissions de portée 1 et 2 depuis 2018 (%)	26	31	32

5. Grainger High-Touch Solutions États-Unis ; comprend les produits et services.

6. Grainger High-Touch Solutions États-Unis ; comprend les entreprises détenues par des vétérans, des personnes handicapées ou situées dans des zones HUBZone, ainsi que d'autres entreprises défavorisées.

7. Données mondiales totales.

Tableau de transparence des données (suite)

	2022	2023	2024
PROGRAM FOCUS AREAS			
Énergie et émissions ⁸			
Émissions de portée 1 (MTCO2e)	31 000	30 000	28 000
Émissions de portée 1 – succursales (MTCO2e)	13 000	11 000	11 000
Émissions de portée 1 – bureaux administratifs (MTCO2e)	3 000	3 000	2 000
Émissions de portée 1 – centres de distribution (MTCO2e)	9 000	8 000	8 000
Émissions de portée 1 – autres (centre de données, entrepôts, réfrigérants, génératrices et carburant de la flotte) (MTCO2e)	6 000	8 000	7 000
Émissions de portée 2 (fondées sur le marché) (MTCO2e)	61 000	56 000	56 000
Inclusion, opportunités et communauté			
Pourcentage mondial de femmes coéquipières (%)			
Pourcentage mondial de femmes occupant des postes de direction (%)			
Pourcentage mondial de femmes dans les équipes de direction (%)			
Pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration (%)			
Pourcentage de coéquipiers de race et d'origine ethnique diverses aux États-Unis (%)			
Pourcentage de dirigeants de race et d'origine ethnique diverses aux États-Unis (%)			
Pourcentage de membres de l'équipe de direction de race et d'origine ethnique diverses aux États-Unis (%)			
Pourcentage de membres du conseil d'administration de race et d'origine ethnique diverses aux États-Unis (%)			
Travailler en toute sécurité			
Taux d'accidents avec arrêt de travail – tous les employés (accidents avec arrêt de travail pour 100 coéquipiers au cours d'une année)	0,4	0,4	0,5
Taux d'accidents avec arrêt de travail – entrepreneurs (nombre d'accidents avec arrêt de travail pour 100 coéquipiers par an)	Non indiqué	0,0	0,0
Taux d'incidence enregistrables total – tous les employés (incidents enregistrables en vertu de l'OSHA pour 100 coéquipiers au cours d'une année)	1,3	1,3	1,3
Taux d'incidence total enregistrable – entrepreneurs (incidents enregistrables en vertu de l'OSHA pour 100 coéquipiers au cours d'une année)	Non indiqué	0,0	0,0
Nombre total de décès – tous employés confondus	0	0	0
Nombre total de décès – entrepreneurs	0	0	0

Vous trouverez les renseignements pertinents dans notre [Rapport EEO-1](#) et [Circulaire de procuration](#) 2025 disponible sur notre page Relations avec les investisseurs.

8. Données mondiales totales.

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) Index

(Index du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)

Le Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD) Index (Index du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat) a élaboré des normes de divulgation volontaires et cohérentes en matière de risques financiers liés au climat, destinées à être utilisées par les entreprises pour fournir des informations pertinentes aux parties prenantes. Ces normes sont désormais supervisées par la Fondation IFRS, qui les a intégrées dans les normes de l'ISSB. Nous nous engageons à faire preuve de transparence en matière de gouvernance, de performance et de gestion des risques liés au changement climatique. Conformément à cet engagement, nous avons fourni ci-dessous nos réponses aux recommandations du TCFD, ainsi que des références à des sources où vous pouvez trouver des renseignements et des divulgations supplémentaires. Veuillez noter qu'au moment de la publication de cet index, notre Évaluation du changement climatique de CDP de 2024 couvrant l'exercice 2023 est disponible. Notre réponse au CDP pour 2025 sera disponible plus tard au cours de l'année 2025, conformément à l'échéancier du CDP, et couvrira l'exercice financier 2024. Veuillez consulter [Invest.Grainger.com](#) pour prendre connaissance de nos derniers rapports et ressources, y compris nos soumissions au CDP et nos déclarations d'assurance.

DIVULGATION RECOMMANDÉE	RÉPONSE DE GRAINGER	RÉFÉRENCES DE 2025
GOUVERNANCE		
Décrivez la surveillance exercée par le conseil d'administration concernant les risques et opportunités liés au climat.	Le conseil d'administration supervise le programme et les processus de gestion des risques d'entreprise (Enterprise Risk Management – ERM) de Grainger, y compris en ce qui concerne les risques liés au programme Impact de Grainger. Le conseil d'administration et le comité d'audit examinent régulièrement les processus et politiques d'évaluation et de gestion des risques de Grainger et reçoivent des mises à jour régulières de la part des membres de l'équipe de direction de Grainger qui sont responsables de l'efficacité du programme ERM de Grainger. Le Comité des affaires du conseil d'administration et des nominations (Board Affairs and Nominating Committee - BANC), composé de tous les administrateurs indépendants du conseil d'administration, aide ce dernier à superviser les programmes Impact, y compris les questions liées au climat. Chaque année, le BANC examine la stratégie, les programmes et les rapports de Grainger, qui englobent des thèmes liés au climat. En plus du rapport annuel reçu par le BANC, celui-ci reçoit des rapports et des mises à jour sur les programmes Impact et les questions climatiques de Grainger, selon les besoins. De plus, le comité d'audit (CA) supervise les domaines prioritaires du programme Impact de Grainger en ce qui concerne les exigences en matière de divulgation de la SEC, le cas échéant.	CDP Rapport d'impact 2025, Notre approche Circulaire de procuration 2025, pages 1 et 2
Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au climat.	Grainger dispose d'une équipe de direction dirigée par le directeur général et composée de coéquipiers chargés de la gestion. L'équipe de direction de Grainger définit l'orientation stratégique du programme Impact de Grainger, qui comprend des thèmes liés au climat, identifie les moyens d'intégrer des initiatives à nos activités d'exploitation et à notre stratégie, et fournit des mises à jour au BANC ainsi que des informations au conseil d'administration. Les membres de l'équipe de direction de Grainger reçoivent régulièrement des informations actualisées sur les questions climatiques concernant Grainger, fournissent des orientations stratégiques, suivent les progrès réalisés et gèrent et évaluent les risques et les opportunités liés au climat qui sont présentés dans le cadre des mises à jour de l'équipe de direction. Des groupes de travail interfonctionnels composés d'experts en la matière gèrent et mettent en œuvre les orientations stratégiques de l'équipe de direction de Grainger sur les questions liées au climat.	CDP Rapport d'impact 2025, Notre approche Circulaire de procuration 2025, page 26

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) Index (suite)

(Index du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)

DIVULGATION RECOMMANDÉE	RÉPONSE DE GRAINGER	RÉFÉRENCES DE 2025
Stratégie	Dans le cadre de ses évaluations des risques climatiques, Grainger prend en compte à la fois les risques physiques et les risques de transition. En ce qui concerne les risques liés à la transition, Grainger a identifié les risques potentiels et/ou réels liés au climat associés aux réglementations actuelles et émergentes, à la technologie, aux questions juridiques, aux conditions du marché et à la réputation. En ce qui concerne les risques physiques, Grainger a identifié des risques physiques aigus et chroniques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces risques dans notre dernière Évaluation du changement climatique de CDP. Grainger a également identifié des opportunités liées au climat susceptibles d'avoir un impact positif sur nos activités. Notre capacité à fournir à nos clients une offre solide de solutions en matière de développement durable (produits, services et ressources) est essentielle pour répondre à leurs besoins clés et représente un segment de vente en pleine croissance pour Grainger, avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2 milliards de dollars⁹. Notre offre de solutions durables permet à nos clients de gérer leur consommation énergétique, la qualité de l'air, leurs déchets et leur consommation d'eau. De plus, les programmes de gestion des urgences de Grainger aident les communautés à se préparer et à réagir aux situations d'urgence telles que les conditions météorologiques extrêmes. Les solutions comprennent des produits provenant des succursales locales qui aident les communautés avant, pendant et après une situation d'urgence, ainsi que des ressources internes et externes pour venir en aide aux zones touchées. Il existe un potentiel d'augmentation de la demande pour nos programmes de gestion des urgences dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, qui comprend une aggravation des conditions météorologiques entraînant une augmentation du nombre de situations d'urgence. Grainger a également identifié des possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire la dépendance aux énergies non renouvelables dans le cadre de ses propres activités. Cela comprend notamment des installations à panneaux solaires qui ont généré des retombées financières mesurables, ainsi que des initiatives telles que le remplacement d'équipements à haut rendement énergétique et la mise en place de systèmes de gestion des bâtiments qui ont permis de réduire notre consommation et nos coûts énergétiques, ainsi que nos émissions. Cela permet d'éviter une augmentation des coûts énergétiques et de la disponibilité, une augmentation des coûts liés aux taxes/prix potentiels sur le carbone et tout risque futur pour la réputation dans le cadre de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Les risques et les occasions liés au climat ont une incidence sur la stratégie et la planification financière de Grainger. Nous avons conçu notre offre de solutions en matière de développement durable et nos programmes de gestion des urgences afin de répondre aux besoins essentiels de nos clients, et nous prévoyons qu'ils resteront au cœur de notre activité et de notre stratégie globale. Grainger continue d'investir dans la recherche et le développement liés au climat, notamment dans des systèmes de gestion des bâtiments visant à améliorer l'efficacité de nos ressources et à surveiller les tendances et les risques climatiques au niveau des sites. Nous réfléchissons à nos opérations et à notre chaîne d'approvisionnement, en tenant compte du fait que l'incapacité à fournir aux clients les produits qu'ils souhaitent quand ils le souhaitent en raison des risques climatiques pourrait avoir un impact significatif sur nos résultats commerciaux. Nous réalisons des évaluations d'impact sur nos activités afin de comprendre l'impact potentiel des installations et des sites clés sur nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, et d'évaluer comment nous pourrions atténuer ces impacts. Grainger collabore avec ses fournisseurs afin de comprendre leurs propres risques, opportunités, objectifs et performances en matière de climat.	CDP Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions Rapport annuel 2024, pages 13 à 18
Décrire les risques et opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.		
Décrire l'impact des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.		

9. Comprend les revenus générés aux États-Unis par les produits et services High-Touch Solutions.

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) Index (suite)

(Index du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)

DIVULGATION RECOMMANDÉE	RÉPONSE DE GRAINGER	RÉFÉRENCES DE 2025
Stratégie	Grainger réalise des analyses de scénarios liés au climat de manière qualitative et quantitative afin d'éclairer notre stratégie climatique. Pour le scénario de transition, nous avons évalué un scénario à 1,5 °C. Les résultats de l'analyse montrent que notre objectif actuel en matière d'émissions et notre rendement sont conformes pour les portées 1 et 2, mais que nos émissions de portée 3 ne seraient pas conformes à une trajectoire de température de 1,5 °C. Grainger poursuit ses efforts d'amélioration continue dans le domaine de la portée 3 grâce à l'amélioration de ses données et de ses méthodes de calcul, ainsi qu'à son engagement auprès de ses fournisseurs et clients afin de progresser collectivement vers la réalisation des objectifs en matière de développement durable et d'émissions. Pour évaluer notre exposition aux risques physiques, outre le scénario RCP 2.6, nous avons également évalué le scénario « business as usual » (status quo) RCP 8.5, dans lequel les changements climatiques à long terme sont susceptibles d'entraîner des phénomènes météorologiques violents, perturbant les chaînes d'approvisionnement et affectant les revenus. Dans ce scénario, nos actifs sont exposés à des risques accrus, tout comme les infrastructures essentielles des communautés environnantes. Une analyse d'impact sur l'activité a révélé que la perte d'un centre de distribution aurait des répercussions sur les opérations et les résultats commerciaux de Grainger. Cependant, nous sommes en mesure d'atténuer certains impacts grâce au réacheminement des produits, à la livraison directe, aux heures supplémentaires ainsi qu'à d'autres stratégies.	CDP
Gestion des risques	Décrire les processus mis en place par l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat. Décrire les processus mis en place par l'organisation pour gérer les risques liés au climat. Describe how processes for identifying, evaluating and managing climate risks are integrated into the organization's global risk management. Les risques liés au climat sont intégrés dans les processus globaux de gestion des risques d'entreprise (Enterprise Risk Management - ERM) de Grainger. L'équipe de gestion des risques de l'entreprise utilise le cadre de gestion des risques (CGR) d'entreprise de la société pour définir, mesurer et surveiller les risques au sein de l'organisation. Une analyse comparative externe est effectuée afin de déterminer les risques à court, moyen et long terme applicables à l'organisation. Dans ce cadre, il existe une échelle de notation des risques d'entreprise qui fournit des lignes directrices pour l'évaluation et la magnitude des risques, comprenant des mesures quantitatives et qualitatives dans plusieurs dimensions. Il existe un indicateur quantitatif qui couvre la dimension financière du risque. L'échelle d'évaluation des risques quantifie l'ampleur des risques en tenant compte des cotes d'impact et de probabilité. L'attribution d'une cote à chaque risque permet de les évaluer et de les hiérarchiser de manière cohérente. De plus, les dirigeants de Grainger et les experts en matière de climat au sein de l'entreprise contribuent à l'identification des risques climatiques pertinents. Une équipe interfonctionnelle collabore pour évaluer en permanence les risques émergents ou évolutifs liés au climat qui ont été identifiés. Le processus d'évaluation d'un risque climatique peut inclure, sans s'y limiter, l'examen du risque et de sa probabilité, l'évaluation de son importance financière potentielle ou réelle, l'analyse comparative, la collaboration avec les principaux intervenants, l'exploitation des perspectives de consultants tiers, la compréhension des activités actuelles de gestion des risques et le suivi de la situation actuelle. Grainger a mis en place un processus spécifique pour assurer le suivi de l'impact financier des phénomènes météorologiques violents sur ses activités afin de mieux comprendre les risques et les opportunités liés à ces événements. Le conseil d'administration et l'équipe de direction de Grainger se sont engagés à évaluer les risques importants identifiés et à déterminer les mesures appropriées à prendre et leur ordre de priorité.	CDP Circulaire de procuration 2025, pages 25 et 26

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) Index (suite)

(Index du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)

DIVULGATION RECOMMANDÉE	RÉPONSE DE GRAINGER	RÉFÉRENCES DE 2025
Indicateurs		
Disclose the metrics used by the organization to assess climate-related risks and opportunities in line with its strategy and risk management process.	- Émissions de portée 1 : 28 000 MTCO₂e - Émissions de portée 2, en fonction de l'emplacement : 62 000 MTCO₂e - Émissions de portée 2, fondées sur le marché : 56 000 MTCO₂e - Émissions de portée 1 et de portée 2 (fondées sur le marché) : 84 000 MTCO₂e - Intensité des émissions de portée 1 et de portée 2 (fondées sur le marché) : 5 MTCO₂e/M \$ - Émissions de portée 3 : - Catégorie 1 – Biens et services achetés : 2 000 000 MTCO₂e - Catégorie 2 – Biens d'équipement : 43 000 MTCO₂e - Catégorie 3 – Activités liées au carburant et à l'énergie (non incluses dans les portées 1 ou 2) 16 000 MTCO₂e - Catégorie 4 – Transport et distribution en amont : 370 000 MTCO₂e - Catégorie 5 – Déchets générés lors des opérations : 10 000 MTCO₂e - Catégorie 6 – Voyages d'affaires : 39 000 MTCO₂e - Catégorie 7 – Déplacements des employés : 45 000 MTCO₂e - Catégorie 8 – Actifs loués en amont : 1 000 MTCO₂e - Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus : 39 000 000 MTCO₂e - Catégorie 12 – Traitement en fin de vie des produits vendus : 473 000 MTCO₂e - Chiffre d'affaires des solutions en matière de développement durable pour les clients¹⁰: 2 milliard \$ La méthodologie relative aux émissions de portées 1, 2 et 3 et les déclarations d'assurance sont disponibles sur notre site Web Invest.Grainger.com.	CDP Rapport d'impact 2025, Rapport sur les émissions : Assurance Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions Invest.Grainger.com
Disclose Scope 1, Scope 2, and, if appropriate, Scope 3 greenhouse gas (GHG) emissions, and the related risks.	Cible de la portée 1 et de la portée 2 : Étant donné que nous avons atteint notre objectif précédent, le nouvel objectif de Grainger en matière d'émissions 2030 vise à réduire nos émissions mondiales absolues de portée 1 et de portée 2 de 50 % par rapport à l'année de référence 2018. En 2024, nous avons continué à observer des progrès significatifs dans la réalisation de notre objectif. Rendement par rapport à l'objectif : Depuis 2018, nous avons réduit nos émissions mondiales absolues de portée 1 et de portée 2 de 32 %. Pour l'année, nos émissions totales de portée 1 et de portée 2 (fondées sur le marché) ont atteint près de 84 000 tonnes métriques de CO₂e, ce qui nous place à plus de 64 % de notre objectif.	CDP Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions

10. Comprend les revenus générés aux États-Unis par les produits et services High-Touch Solutions.

Index SASB

Le SASB a élaboré et maintient des normes spécifiques à chaque secteur afin d'aider les entreprises à divulguer aux investisseurs des informations financières importantes en matière de développement durable. Le tableau suivant présente nos réponses aux normes SASB relatives aux détaillants et distributeurs spécialisés et multilignes, avec des références indiquant où ces informations peuvent être trouvées.

INDICATEUR COMPTABLE	TYPE DE DONNÉES	CODE	DIVULGATION DE GRAINGER
Gestion de l'énergie dans le commerce de détail et la distribution			
(1) Énergie totale consommée	Quantitatif	CG-MR-130a.1	1 070 000 GJ (297 000 MWh)
(2) Pourcentage d'électricité du réseau	Quantitatif	CG-MR-130a.1	571 000 GJ, 53 % du total (159 000 MWh)
(3) Pourcentage d'énergie renouvelable	Quantitatif	CG-MR-130a.1	109 000 GJ, 10 % du total (30 000 MWh)
Description de l'approche adoptée pour identifier et traiter les risques liés à la sécurité des données	Quantitatif	CG-MR-230a.1	Rapport annuel 2024, pages 20 et 21, 24 Rapport d'impact 2025, Sécurité de l'information et confidentialité des données Identification des vulnérabilités : Grainger identifie les vulnérabilités à l'aide d'outils de gestion des vulnérabilités et d'exercices tels que des analyses et des tests de pénétration, qui sont alignés sur une stratégie de correction des vulnérabilités définie, documentée et approuvée pour tous les actifs opérationnels appartenant à Grainger. L'environnement TI est analysé en permanence afin d'identifier les nouveaux actifs, appareils ou applications qui nécessitent un scan de vulnérabilité et des tests de pénétration. Des rapports ou des tableaux de bord automatisés identifiant l'état actuel des vulnérabilités affectant les actifs de Grainger sont fournis par l'équipe de gestion des menaces et des vulnérabilités aux intervenants techniques et à la direction concernée, qui sont chargées d'examiner et de répondre aux risques liés aux vulnérabilités. En plus d'analyser les actifs, l'équipe chargée de l'architecture de sécurité de l'information examine les conceptions de sécurité, identifie les risques liés à la sécurité et communique avec l'équipe chargée de la gouvernance, des risques et de la conformité (GRC) afin de s'assurer que les risques sont corrigés avant la mise en œuvre de l'actif ou du service technologique. Gestion des risques liés à la sécurité de l'information : La fonction de l'équipe GRC est d'assurer la gouvernance afin de garantir que les informations et les systèmes de Grainger sont sécurisés conformément à nos normes, et de renforcer notre engagement en faveur de la sécurité et de l'intégrité des actifs. L'équipe GRC y parvient par la mise en œuvre de cadres (comme le cadre de gestion des risques NIST) visant à garantir une classification appropriée des actifs, l'alignement et la mise en œuvre des contrôles, l'évaluation des risques et l'assistance à l'audit, l'acceptation des risques et l'autorisation des actifs, ainsi que la surveillance continue des risques et des contrôles. Sécurité de l'information — Gestion des risques liés aux fournisseurs : L'équipe GRC chargée de la sécurité de l'information chez Grainger examine les fournisseurs lors de leur intégration, lors du renouvellement de leur contrat et lors de la signature d'un nouveau Énoncé des travaux (ÉDT). Un examen des renseignements et des applications concernés est effectué, et des conseils sur les contrôles appropriés sont fournis afin de garantir que les obligations contractuelles adéquates en matière de sécurité de l'information sont en place.

Index SASB (Suite)

INDICATEUR COMPTABLE	TYPE DE DONNÉES	CODE	DIVULGATION DE GRAINGER
Sécurité des données			
Description de l'approche adoptée pour identifier et traiter les risques liés à la sécurité des données	Qualitatif	CG-MR-230a.1	Politiques en matière de sécurité de l'information : L'équipe chargée de la sécurité de l'information a mis en place de nombreuses politiques et procédures administratives afin de fournir des conseils sur les exigences en matière de sécurité de l'information et de gestion des risques. Ces politiques sont accessibles à tous les coéquipiers sur la page d'accueil de l'intranet de l'entreprise et sont régulièrement mises à jour afin de se conformer aux normes du secteur, aux exigences réglementaires et aux accords contractuels. Sensibilisation à la sécurité de l'information : Grainger dispose d'un programme de sensibilisation à la sécurité de l'information qui permet aux coéquipiers de comprendre les principes fondamentaux de la sécurité de l'information grâce à des communications régulières par le biais de l'intranet de l'entreprise et de bulletins d'information. Tous les coéquipiers suivent également une formation annuelle sur la sécurité de l'information afin de s'assurer qu'ils comprennent leurs rôles et responsabilités dans la protection adéquate des informations et des systèmes de Grainger. Une formation supplémentaire est dispensée pour les postes plus critiques, tels que les développeurs de logiciels qui créent ces systèmes et applications. De plus, le service chargé de la sécurité de l'information chez Grainger organise chaque mois des campagnes de sensibilisation et de formation à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des tests d'hameçonnage afin de vérifier la conformité aux politiques et aux meilleures pratiques de l'entreprise et d'identifier les domaines nécessitant une attention particulière. Grainger utilise la ludification pour améliorer l'engagement des employés vis-à-vis de son contenu de sensibilisation à la sécurité et assure le suivi de la conformité aux formations de remédiation avec les RH comme point d'escalade hiérarchique.
(1) Nombre de violations de données (2) Pourcentage impliquant des informations personnelles identifiables (IPI) (3) Nombre d'utilisateurs touchés	Qualitatif	CG-MR-230a.2	Bien que Grainger ne divulgue pas actuellement toutes ces mesures, vous trouverez de plus amples renseignements sur la sécurité des données dans les documents suivants : Rapport annuel 2024 aux pages 20,21 et 24.
Pratiques en matière d'emploi			
(1) Salaire horaire moyen et (2) Pourcentage des employés en magasin touchant le salaire minimum, par région	Qualitatif	CG-MR-310a.1	Grainger ne divulgue pas actuellement ces informations.
Taux de rotation (1) volontaire et (2) involontaire pour tous les employés	Qualitatif	CG-MR-310a.2	
Total amount of monetary losses as a result of legal proceedings associated with labor law violations	Qualitatif	CG-MR-310a.3	Les procédures judiciaires importantes sont divulguées dans notre Rapport annuel 2024 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à la page 36, mais Grainger ne divulgue pas actuellement cet indicateur spécifique.

Index SASB (Suite)

INDICATEUR COMPTABLE	TYPE DE DONNÉES	CODE	DIVULGATION DE GRAINGER
Diversité et inclusion de la main-d'œuvre			
Pourcentage de représentation des groupes liés au genre et à la diversité pour (a) la direction générale, (b) l'équipe de direction ne faisant pas partie de la haute direction et (c) tous les autres employés	Quantitatif	CG-MR-330a.1	Vous trouverez les renseignements pertinents dans notre Rapport EEO-1 situé sur notre page Relations avec les investisseurs.
Total amount of monetary losses as a result of legal proceedings associated with employment discrimination	Quantitatif	CG-MR-330a.2	Les procédures judiciaires importantes sont divulguées dans notre Rapport annuel 2024 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à la note 13, mais Grainger ne divulgue pas actuellement cet indicateur spécifique.
Approvisionnement, conditionnement et marketing des produits			
Revenus provenant de produits certifiés par des tiers selon des normes de durabilité environnementale et/ou sociale	Quantitatif	CG-MR-410a.1	2 milliards de dollars de chiffre d'affaires généré par les solutions en matière de développement durable pour les clients pour High-Touch Solutions États-Unis, qui comprennent les produits certifiés et validés comme étant respectueux de l'environnement, les services de soutien au développement durable et les autres produits liés au développement durable (OSRP). Les OSRP ne mettent pas explicitement en avant des caractéristiques environnementales spécifiques et peuvent ne pas répondre aux critères de durabilité. Cependant, même si ces produits ne présentent pas d'avantage déclaré en matière de développement durable, ils contribuent néanmoins à soutenir les objectifs de développement durable en proposant des solutions susceptibles d'apporter des avantages plus larges en matière d'environnement, de santé et de sécurité, notamment dans les domaines de la gestion de l'énergie, des déchets, de la qualité de l'air et de l'eau. Les OSRP peuvent englober un large éventail de catégories de produits et peuvent potentiellement contribuer à faire progresser les initiatives en matière de développement durable sans les certifications explicites que l'on trouve dans les CEPP et les EPP. Rapport d'impact 2025, Solutions en matière de développement durable pour les clients

Index SASB (Suite)

INDICATEUR COMPTABLE	TYPE DE DONNÉES	CODE	DIVULGATION DE GRAINGER
Discussion sur les processus d'évaluation et de gestion des risques et/ou dangers associés aux produits chimiques présents dans les produits	Discussion et analyses	CG-MR-410a.2	Produits : Notre solide compréhension des meilleures pratiques industrielles en matière de produits repose sur les évaluations de nos fournisseurs et les attentes de nos clients. Lorsque cela s'avère nécessaire pour servir nos clients, Grainger travaillera avec ses fournisseurs afin d'identifier des produits de substitution. Pour les produits de marque propre à Grainger dont nous sommes l'importateur officiel, nous effectuons des audits en personne dans les usines et sur les produits, ainsi que des contrôles qualité avant que tout produit n'entre dans notre chaîne d'approvisionnement. Lorsqu'un produit entre dans notre chaîne d'approvisionnement, nous effectuons des audits avant sa mise en stock afin de nous assurer qu'il répond aux exigences fixées avec le fournisseur. Tous les produits doivent satisfaire aux exigences en matière de tests et d'ingrédients pour ce qui est de la fonctionnalité, de la qualité et des réglementations fédérales et étatiques. Nous continuons d'augmenter le nombre de produits certifiés et dotés d'attributs environnementaux dans notre portefeuille, tels que GreenGuard, EPA Safer Choice et « Plastic-Free Packaging » (emballage sans plastique), afin d'aider les consommateurs à identifier et à prendre en considération ces produits lors de leurs achats. Nous continuons également à nous conformer aux meilleures pratiques en matière de sécurité des produits et à anticiper les risques et réglementations émergents. Nos exigences en matière de conformité, bien établies et perfectionnées, garantissent que nos produits sont sûrs pour l'usage auquel ils sont destinés. Programme de communication des dangers : Grainger applique un ensemble de politiques et de meilleures pratiques en matière de communication des dangers. Nos services SSE et Gestion des fournisseurs/Conformité des produits sont conjointement responsables de la gestion et de la mise en œuvre du programme de communication des dangers. Les employés qui travaillent avec des produits chimiques dangereux ou qui sont susceptibles d'y être exposés reçoivent une formation initiale sur la norme de communication des dangers et sur ce plan avant de commencer à travailler. Chaque nouvel employé participe à une formation d'orientation sur la santé et la sécurité qui comprend un aperçu de la norme relative à la communication des dangers et au SGH. La déclaration de conformité aux directives relatives à l'expédition de matières dangereuses doit être signée par les membres dûment formés des équipes de direction de Grainger dans les centres de distribution et les succursales.
Discussion sur les stratégies visant à réduire l'impact environnemental des emballages	Discussion et analyses	CG-MR-410a.3	Rapport d'impact 2025, Travailler de manière durable
Indicateur d'activité			
Nombre de : (1) magasins de détail et de (2) centres de distribution	Quantitatif	CG-MR-000.A	Emplacements des magasins de détail (succursales) : 397 Centres de distribution : 34 Vous trouverez plus de détails dans notre Rapport annuel 2024, page 25
Superficie totale : (1) espace de vente au détail et (2) centres de distribution	Quantitatif	CG-MR-000.B	Emplacements des magasins de détail (succursales) : 8 000 000 pieds carrés Centres de distribution : 17 000 000 pieds carrés Vous trouverez plus de détails dans notre Rapport annuel 2024, page 25

Index de contenu GRI

Grainger a rapporté les renseignements cités dans cet index de contenu GRI pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, sauf indication contraire. Grainger applique les normes de la GRI dans l'index de contenu de la GRI ci-dessous afin d'indiquer où trouver des sujets précis et des divulgations.

Veuillez noter qu'au moment de la publication de cet index, notre Évaluation du changement climatique de CDP de 2024 couvrant l'exercice 2023 est disponible. Notre réponse au CDP 2025 sera disponible plus tard au cours de l'année 2025, conformément à l'échéancier du CDP, et couvrira l'exercice financier de 2024. Veuillez consulter [Invest.Grainger.com](https://invest.grainger.com) pour consulter nos derniers rapports et ressources, y compris nos déclarations CDP et nos déclarations d'assurance.

GRI 1 utilisé — GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 2 : Divulgation générale 2021	2-1 Renseignements sur l'organisation	W.W. Grainger, Inc. Rapport annuel 2024, pages 1, 5 à 10, 25
	2-2 Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	Rapport d'impact 2025, À propos de ce rapport
	2-3 Période de référence, fréquence et point de contact	Période de référence : Exercice financier 2024 (1er janvier 2024 au 31 décembre 2024), sauf indication contraire. Fréquence des rapports : Annuel Personne-ressource : GraingerImpact@Grainger.com
	2-4 Retraitements de l'information	Les détails des retraitements figurent dans les notes de bas de page des sections correspondantes. Rapport d'impact 2025
	2-5 Assurance externe	Rapport d'impact 2025, À propos de ce rapport et de la déclaration des émissions : Assurance
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Rapport annuel 2024, pages « À propos de nous », iv, 5 à 10
	2-7 Employés	26 000 coéquipiers au total Rapport annuel 2024, pages 8 à 10 Rapport d'impact 2025, Apprentissage des coéquipiers Rapport EEO-1
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Grainger ne divulgue pas actuellement ces informations.
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Circulaire de procuration 2025
	2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance suprême	Circulaire de procuration 2025, pages 1 à 23
	2-11 Président de l'organe de gouvernance suprême	Circulaire de procuration 2025, page 21

Index de contenu GRI (suite)

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 2 : Divulgence générale 2021	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans la supervision de la gestion des impacts	Circulaire de procuration 2025, pages 1 et 2, 9 à 28
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Circulaire de procuration 2025, pages 17 à 20, 24 à 28
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans la production de rapports de développement durable	Circulaire de procuration 2025, pages 24 à 28 Rapport d'impact 2025, Notre approche
	2-15 Conflits d'intérêts	Circulaire de procuration 2025, pages 4,8 Directives relatives à la conduite des affaires, pages 10 et 11
	2-16 Communication des préoccupations critiques	Circulaire de procuration 2025, pages 27 à 28 www.GraingerCodeofConduct.com
	2-17 Connaissances collectives de l'organe de gouvernance suprême	Circulaire de procuration 2025, pages 5 à 16
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance suprême	Circulaire de procuration 2025, pages 21 à 23
	2-19 Politiques de rémunération	Circulaire de procuration 2025, pages 29 à 34, 38 à 66
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Circulaire de procuration 2025, pages 29 et 30, 38 à 69
	2-21 Ratio annuel de rémunération totale	Circulaire de procuration 2025, page 67
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Rapport d'impact 2025, Mettre l'accent sur ce qui compte
	2-23 Engagements politiques	Directives relatives à la conduite des affaires Politique sur les minéraux de guerre Code d'éthique des fournisseurs Principes des droits de la personne Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	2-24 Intégration des engagements politiques	Rapport d'impact 2025 (y compris, mais sans s'y limiter) : – Une culture d'intégrité – Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques – Énergie et émissions – Travailler en toute sécurité
	2-25 Processus visant à remédier aux impacts négatifs	Rapport d'impact 2025, Une culture d'intégrité www.GraingerCodeofConduct.com Directives relatives à la conduite des affaires

Index de contenu GRI (suite)

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 2 : Divulcation générale 2021	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	Rapport d'impact 2025, Une culture d'intégrité www.GraingerCodeofConduct.com Directives relatives à la conduite des affaires
	2-27 Respect des lois et règlements	Les procédures judiciaires importantes sont présentées dans notre Rapport annuel 2024 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, aux pages 25, 36, 38 à 39 et 65.
	2-28 Associations professionnelles	Circulaire de procuration 2025, page 28
	2-29 Approche en matière d'engagement des intervenants	Rapport d'impact 2025, Évaluation de l'importance relative
	2-30 Conventions collectives	Principes des droits de la personne
GRI 3 : Sujets importants 2021	3-1 Processus de détermination des sujets importants	Rapport d'impact 2025, Évaluation de l'importance relative
	3-2 Liste des sujets importants	Rapport d'impact 2025, Évaluation de l'importance relative
	3-3 Gestion des sujets importants	Rapport d'impact 2025, Évaluation de l'importance relative Pour de plus amples renseignements sur des sujets spécifiques, veuillez consulter les sections et les indicateurs correspondants dans le Rapport d'impact 2025.
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Rapport annuel 2024, pages 38 à 65
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités liés au changement climatique	Rapport annuel 2024, pages 13 à 15, 18 CDP
	201-3 Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	Rapport annuel 2024, pages 54 à 57
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Rapport annuel 2024, pages 8 à 10, 22 Rapport d'impact 2025 : – Solutions en matière de développement durable pour les clients – Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques – Inclusion, opportunités et communauté
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016	204-1 Proportion des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	Rapport d'impact 2025, Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures anticorruption	Directives relatives à la conduite des affaires Code d'éthique des fournisseurs

Index de contenu GRI (suite)

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 207 : Impôt 2019	207-1 Approche fiscale	Rapport annuel 2024, pages 46, 60 à 62
	207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Rapport annuel 2024, pages 21 et 22, 30, 46, 60 à 62 Charte du comité d'audit
GRI 301 : Matériaux 2016	301-2 Matières premières recyclées utilisées	Rapport d'impact 2025, Travailler de manière durable
	301-3 Produits recyclés et leurs matériaux d'emballage	Rapport d'impact 2025, Travailler de manière durable
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	297 000 MWh Rapport d'impact 2025, Tableau de transparence des données SASB, CG-MR-130a.1
	302-3 Intensité énergétique	17 MWh/M \$ Rapport d'impact 2025, Tableau de transparence des données
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	13 000 MWh Rapport d'impact 2025, Tableau de transparence des données
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Rapport d'impact 2025 : – Solutions en matière de développement durable pour les clients – Énergie et émissions
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-5 Consommation d'eau	468 000 mètres cubes Rapport d'impact 2025, Travailler de manière durable
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes (portée 1) de GES	28 000 MTCO2e Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions CDP
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (portée 2)	Fondées sur le marché : 56 000 MTCO2e En fonction de l'emplacement : 62 000 MTCO2e Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions CDP

Index de contenu GRI (suite)

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 305 : Émissions 2016	305-3 Autres émissions indirectes (portée 3) de GES	Rapport d'impact 2025, Rapport sur les émissions : Assurance Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions
	305-4 Intensité des émissions de GES	Intensité des émissions de portée 1 et de portée 2 (MTCO2e/M \$) : 5 Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions
	305-5 Réduction des émissions de GES	Réduction de 32 % des émissions de portée 1 et de portée 2 au 31 décembre 2024 par rapport à l'année de référence 2018 Rapport d'impact 2025, Énergie et émissions CDP
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	63 000 000 lb de déchets recyclés 22 000 000 lb de déchets non dangereux éliminés 42 000 lb de déchets dangereux éliminés aux États-Unis. Rapport d'impact 2025, Travailler de manière durable
	306-3 Déchets générés	
	306-4 Déchets détournés du circuit d'élimination	
	306-5 Déchets destinés à être éliminés	
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs sélectionnés selon des critères environnementaux	Code d'éthique des fournisseurs CDP
	308-2 Impacts négatifs sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Code d'éthique des fournisseurs
GRI 401 : Emploi 2016	401-2 Avantages sociaux accordés aux employés à temps plein qui ne sont pas accordés aux employés temporaires ou à temps partiel	Site Web des Récompenses globales
	401-3 Congé parental	Site Web des Récompenses globales

Index de contenu GRI (suite)

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	403-3 Services de santé au travail	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité Site Web des Récompenses globales
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	403-5 Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité Site Web des Récompenses globales
	403-7 Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité Politique mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité
	403-9 Accidents du travail	Rapport d'impact 2025, Travailler en toute sécurité 0,5 Taux d'accidents avec arrêt de travail aux États-Unis pour l'ensemble des employés 0,0 Taux d'accidents avec arrêt de travail aux États-Unis pour les employés
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Nombre moyen d'heures de formation par coéquipier : 13 Rapport d'impact 2025, Tableau de transparence des données
	404-2 Programmes de perfectionnement des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Rapport d'impact 2025, Apprentissage des coéquipiers
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant d'évaluations régulières de leur rendement et de leur développement professionnel	Rapport d'impact 2025, Apprentissage du coéquipier et Tableau de transparence des données

Index de contenu GRI (suite)

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Rapport d'impact 2025, Tableau de transparence des données Rapport EEO-1 Circulaire de procuration 2025, pages 6 et 7
	405-2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et des hommes	Grainger demeure déterminé à garantir une rémunération juste et équitable à tous ses employés. Dans le cadre de cet engagement, Grainger se conforme à toutes les exigences applicables au niveau national et régional en matière d'analyses et de divulgations obligatoires relatives à la rémunération.
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	Rapport d'impact 2025, Transparence de la chaîne d'approvisionnement Principes des droits de la personne Code d'éthique des fournisseurs
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Rapport d'impact 2025, Transparence de la chaîne d'approvisionnement Principes des droits de la personne Code d'éthique des fournisseurs
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités avec participation de la communauté locale, évaluations d'impact et programmes de développement	Rapport d'impact 2025, Inclusion, opportunités et communauté
	413-2 Activités ayant des impacts négatifs réels et potentiels importants sur les communautés locales	Grainger n'a identifié aucune activité ayant des répercussions négatives importantes, réelles ou potentielles, sur les communautés locales.
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs sélectionnés selon des critères sociaux	Principes des droits de la personne Code d'éthique des fournisseurs
	414-2 Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Rapport d'impact 2025, Relations avec les fournisseurs et alliances stratégiques Principes relatifs aux droits de la personne Code d'éthique des fournisseurs
GRI 415 : Politique publique 2016	415-1 Contributions politiques	Directives relatives à la conduite des affaires
GRI 416 : Santé et sécurité des clients 2016	416-1 Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	Rapport d'impact 2025, Solutions en matière de développement durable pour les clients
GRI 418 : Confidentialité des clients 2016	418-1 Plaintes fondées concernant des violations de la vie privée des clients et des pertes de données clients	Les éléments matériels seront divulgués dans notre Rapport annuel 2024 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Rapport sur les émissions : Assurance



VERIFICATION OPINION DECLARATION GREENHOUSE GAS EMISSIONS

To: The Stakeholders of W. W. Grainger, Inc.

Apex Companies, LLC (Apex) was engaged to conduct an independent verification of the greenhouse gas (GHG) emissions reported by W. W. Grainger, Inc. (Grainger) for the period stated below. This opinion declaration applies to the related information included within the scope of work described below.

The determination of the GHG emissions is the sole responsibility of Grainger. Grainger is responsible for the preparation and fair presentation of the GHG emissions statement in accordance with the criteria. Apex's sole responsibility was to provide independent verification on the accuracy of the GHG emissions reported and on the underlying systems and processes used to collect, analyze and review the information. Apex is responsible for expressing an opinion on the GHG emissions statement based on the verification. Verification activities applied in a limited level of assurance verification are less extensive in nature, timing and extent than in a reasonable level of assurance verification.

Boundaries of the reporting company GHG emissions covered by the verification:

- Operational Control
- Worldwide

Types of GHGs: CO₂, N₂O, CH₄, HFCs

GHG Emissions Statement:

- Scope 1: 27,642 metric tons of CO₂ equivalent
- Scope 2 (Location-Based): 61,618 metric tons of CO₂ equivalent
- Scope 2 (Market-Based): 56,179 metric tons of CO₂ equivalent
- Scope 3:
 - Purchased Goods & Services: 2,409,137 metric tons of CO₂ equivalent
 - Capital Goods: 43,401 metric tons of CO₂ equivalent
 - Fuel- and Energy-Related Activities: 16,430 metric tons of CO₂ equivalent
 - Upstream Transportation and Distribution: 369,102 metric tons of CO₂ equivalent
 - Waste Generated in Operations: 9,613 metric tons of CO₂ equivalent
 - Business Travel: 38,976 metric tons of CO₂ equivalent.
 - Employee Commuting and Working from Home: 45,323 metric tons of CO₂ equivalent
 - Upstream Leased Assets: 1,286 metric tons of CO₂ equivalent
 - Use of Sold Products: 38,443,334 metric tons of CO₂ equivalent
 - End of Life Treatment of Sold Products: 473,378 metric tons of CO₂ equivalent.

Data and information supporting the Scope 1 and Scope 2 GHG emissions statement were primarily historical in nature, but in some cases were estimated.

Data and information supporting the Scope 3 GHG emissions statement were in some cases estimated rather than historical in nature.



Period covered by GHG emissions verification:

- January 1, 2024 to December 31, 2024

Global Warming Potential (GWP) and emission factor data sets:

- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), Fifth Assessment Report (AR5)
- The Climate Registry Default Emission Factors, published June 2023 and February 2024
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), Country-specific reports released April 2023
- United Kingdom (UK) Department for Environment Food & Rural Affairs (DEFRA), UK Government GHG Conversion Factors for Company Reporting, June 28, 2023 and October 30, 2024
- United States Environmental Protection Agency (USEPA) Emissions & Generation Resource Integrated Database (eGRID), January 31, 2023 and January 30, 2024
- United States Environmental Protection Agency (USEPA) Emission Factor Hub, 2024
- USEPA EEIO Factors v1.3, 2024
- International Energy Agency (IEA) Emission Factor Database (2021 data), 2023 and Emission Factor Database (2022 data), 2024
- Canada National Inventory Report, published April 14 2023 and May 2, 2024
- Utility-specific emission factors, sourced from EEI 2023 and EEI 2024
- Green-E Residual Mix Emission Rates (2021 data), December 12, 2023
- Association of Issuing Bodies (AIB) European Residual Mixes 2023, June 4, 2024
- Ecolnvent V3.10
- Country-specific emission factors

Criteria against which verification was conducted:

- World Resources Institute (WRI)/World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) Greenhouse Gas (GHG) Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (Scope 1 and 2)
- WRI/WBCSD Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain Accounting and Reporting Standard (Scope 3)

Reference Standard:

- ISO 14064-3 Second Edition 2019-04: Greenhouse gases -- Part 3: Specification with guidance for the verification and validation of greenhouse gas statements

Level of Assurance and Qualifications:

- Limited
- This verification used a materiality threshold of ±5% for aggregate errors in sampled data for each of the above indicators.

GHG Verification Methodology:

Evidence-gathering procedures included but were not limited to:

- Interviews with relevant personnel of Grainger and their consultants;
- Review of documentary evidence produced by Grainger and their consultants;

- Review of Grainger data and information systems and methodology for collection, aggregation, analysis and review of information used to determine GHG emissions; and
- Audit of sample of data used by Grainger to determine GHG emissions.

Verification Opinion:

Based on the process and procedures conducted, there is no evidence that the GHG emissions statement shown above:

- is not materially correct and is not a fair representation of the GHG emissions data and information; and
- has not been prepared in accordance with the WRI/WBCSD GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (Scope 1 and 2), and WRI/WBCSD Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain Accounting and Reporting Standard (Scope 3).

It is our opinion that Grainger has established appropriate systems for the collection, aggregation and analysis of quantitative data for determination of these GHG emissions for the stated period and boundaries.

Statement of independence, impartiality and competence

Apex is an independent professional services company that specializes in Health, Safety, Social and Environmental management services including assurance with over 30 years history in providing these services.

No member of the verification team has a business relationship with Grainger, its Directors or Managers beyond that required of this assignment. We conducted this verification independently and to our knowledge there has been no conflict of interest.

Apex has implemented a Code of Ethics across the business to maintain high ethical standards among staff in their day-to-day business activities.

The verification team has extensive experience in conducting assurance over environmental, social, ethical and health and safety information, systems and processes, has over 20 years combined experience in this field and an excellent understanding of Apex's standard methodology for the verification of greenhouse gas emissions data.

Attestation:



Mary E. Armstrong-Friberg, Lead Verifier
ESG Senior Program Manager
Apex Companies, LLC
Cleveland, Ohio

August 7, 2025



Trevor Donaghy, Technical Reviewer
ESG Director
Apex Companies, LLC
Pleasant Hill, California

This verification opinion declaration, including the opinion expressed herein, is provided to Grainger and is solely for the benefit of Grainger in accordance with the terms of our agreement. We consent to the release of this statement by you to the public or other organizations but without accepting or assuming any responsibility or liability on our part to any other party who may have access to this declaration.



Rapport sur les émissions : Divulgations connexes

Les émissions de Scope 1 et de Scope 2 de Grainger sont déclarées en CO₂e et sont principalement composées de CO₂. Outre les émissions de CO₂, les autres types de gaz à effet de serre sont non significatifs.

Conformément à l'exigence de la norme d'entreprise du protocole sur les gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol Corporate Standard), Grainger applique un seuil de signification de 5 % du total des émissions de Scope 1 et de Scope 2 de l'année de référence pour déclencher un nouveau calcul de référence.

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2018	2024
Scope 1	37 000	28 000
Scope 2 (marché)	87 000	56 000
Scope 2 (localisation)	91 000	62 000
Scope 1 et Scope 2 (marché)	124,000	84,000

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2024
Scope 3 Catégorie 1 – Biens et services achetés	2 000 000
Scope 3 Catégorie 2 – Biens d'équipement	43 000
Scope 3 Catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans le Scope 1 ou 2)	16 000
Scope 3 Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	369 000
Scope 3 Catégorie 5 – Déchets générés par les opérations	10 000
Scope 3 Catégorie 6 – Voyages d'affaires	39 000
Scope 3 Catégorie 7 – Déplacements des employés domicile-travail	45 000
Scope 3 Catégorie 8 – Actifs loués en amont	1 000
Scope 3 Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus	39 000 000
Scope 3 Catégorie 12 – Traitement en fin de vie des produits vendus	473 000

Rapport d'impact 2025

Pour obtenir des nouvelles et des renseignements à jour sur la société, visitez [Invest.Grainger.com](https://invest.grainger.com). Si vous avez des questions, envoyez un courriel à GraingerImpact@grainger.com.

2025 W.W. Grainger, Inc. Tous droits réservés. Grainger, Grainger and Design, Grainger.com, « G », KeepStock, Nous gardons le monde en marche, Grainger Edge, Grainger Know How et Zoro sont des marques de commerce ou des marques de service de W.W. Grainger, Inc. et de ses filiales, qui peuvent être déposées aux É.-U. et/ou dans d'autres pays.

De Fortune. ©2024 and ©2025 Fortune Media IP Limited, tous droits réservés. Utilisé sous licence. Fortune et Fortune 100 Best Companies to Work For® sont des marques de commerce de Fortune Media IP Limited et sont utilisées sous licence. Fortune et Fortune Media IP Limited ne sont pas affiliés à W.W. et ne soutiennent pas ses produits ou services. Grainger, Inc.

Utilisé avec permission. © 2025 Dow Jones & Company, Inc.

Toutes les autres marques de commerce et de service sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

© 2025 W.W. Grainger, Inc. Tous droits réservés.